

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Prix de l'abonnement
Un an.....\$1.00
Trois ans.....\$2.50
A l'étranger, un an.....\$1.50

Bulletin officiel
de l'Union Catholique des Cultivateurs
de la Province de Québec

Administration et Rédaction:
Montréal, P. Q.
1231 Est, rue Demontigny
Tél.: Frontenac 5998

Vol. II, No. 32

MEMBRE DE L'A. B. C.
Publié à Gardenvale, P. Q.

25 JUIN 1930

L'industrie porcine

Prêts aux cercles agricoles, amélioration de la qualité

Il est incontestable que la province de Québec, en ces dernières années, a accompli un progrès marqué dans l'industrie porcine, principalement sous le rapport du développement des races dites de type à bacon. D'un autre côté, il est reconnu par le Service de l'Industrie Animale du ministère de l'Agriculture de Québec que nous importons encore un trop grand nombre de pores, soit pour des fins d'élevage, soit pour notre consommation. Il y a donc place à une plus grande production et à une amélioration considérable.

L'industrie porcine est connexe à l'industrie laitière dont elle utilise avec profit les sous-produits. Par le fait même elle est en mesure d'assurer une production économique, mais tout en travaillant à augmenter cette dernière pour subvenir à nos marchés, il importe de ne point perdre de vue la nécessité de maintenir la qualité des sujets.

Cette qualité, on ne pourra la maintenir et l'améliorer que par l'addition, dans les porcheries, de verrats de race pure, sélectionnés avec soin, et appartenant aux races de type à bacon, qui sont la Yorkshire et la Tamworth, ainsi que la Berkshire de type à bacon, car le lard dit de type à bacon est le plus demandé non seulement sur le marché local, mais à l'étranger, et principalement en Angleterre.

Dans le but de développer cette politique, le ministère de l'Agriculture a décidé de prêter, sans intérêts et par l'entremise des cercles agricoles, les deux tiers du prix d'achat de verrats âgés d'au moins quatre mois, et d'accorder en plus des subventions de \$10. et \$25. pour verrats faisant respectivement le service entre l'âge de 9 à 17 mois, ou à partir de 17 mois et plus. Le minimum d'âge de quatre mois est imposé parce que c'est à cet âge seulement que l'on peut établir si l'animal fera un bon sujet, et qu'il n'est jamais avantageux d'acheter des verrats au moment du sevrage parce que l'animal n'est pas encore assez formé et qu'il peut se développer mal dans la suite.

Pour encourager l'achat de verrats âgés de plus de quatre mois, une prime de \$10. sera accordée par le ministère et sera payable sur production du certificat d'enregistrement et d'un rapport favorable de l'agronome ou du propagandiste.

De plus, pour inciter les cultivateurs à garder de bons vieux verrats qui leur procurent des résultats encourageants, une inspection sera faite avant le service et une autre au printemps,

lorsque les éleveurs voudront se prévaloir de cet avantage.

Par cette politique, le ministère de l'Agriculture veut augmenter la production porcine et en améliorer la qualité. En dépit de l'amélioration obtenue en ces récentes années, quinze pour cent seulement des pores vendus sur le marché de Montréal l'an dernier purent être classés "selects", et sur les 300,000 sujets consommés par la Métropole, 79 pour cent seulement provinrent des porcheries de la province de Québec. Ce sont là deux exemples qui justifient la mise en vigueur de la présente politique de production plus intense et d'amélioration.

L'inspection de la ficelle d'engergage

Les rapports du Service de l'inspection de la Division fédérale des semences montrent que la ficelle d'engergage employée au Canada est d'un très haut type modèle de qualité. Sur les 308 échantillons à l'essai, 8 seulement n'avaient pas le type modèle officiel de longueur, et sur ces huit, 3 étaient de fabrication canadienne et 5 étaient importés. Sur les échantillons examinés, 245 étaient le produit de manufactures canadiennes tandis que 63 étaient importés.

La Loi de l'inspection et des ventes, qui est appliquée par la Division des semences du Ministère Fédéral de l'Agriculture, stipule que chaque balle de ficelle d'engergage doit porter une étiquette indiquant la longueur par livre. Les longueurs habituelles sont de 500, 550 ou 600 à 650 pieds par livres. Les règlements prescrivent que la longueur de la ficelle ne doit pas s'écarter de plus de 5 p.e. du chiffre indiqué sur l'étiquette.

Sur le nombre total des échantillons éprouvés, 30 accusaient un écart de 2 p.e. à 5 p.e. sur la longueur garantie. Sur ces trente, 20 étaient de fabrication canadienne et 10 étaient importés. Il y avait de légers écarts en moins dans 50 autres échantillons, mais ces écarts ne dépassaient dans aucun cas 2 p.e. de la longueur garantie par livre. Dans ce lot 39 étaient de fabrication canadienne et 11 étaient importés.

Les lots de ficelles d'engergage qui accusaient un déficit de 5 p.e., ont été retenus pour être étiquetés à nouveau afin d'indiquer la longueur exacte. Dans les autres cas nous avons attiré l'attention des fabricants qui ont promis qu'ils s'efforceraient de corriger les légères irrégularités existantes.

Sur 180 échantillons, soit 58.4% du total, la longueur de la ficelle par livre était supérieure à celle qui était garantie sur l'étiquette.

A NOTER SOIGNEUSEMENT

Comme on le lira en page éditoriale, il est décidé définitivement que "La Terre de Chez Nous" revêtira, avec le deuxième numéro de juillet, une apparence tout à fait nouvelle. Son format sera considérablement agrandi, à tel point même, qu'avec le même nombre de pages, nous offrirons à nos lecteurs l'équivalent de dix pages de plus. Le siège de l'imprimerie se trouvera également transporté à St-Jérôme.

Il est possible qu'au milieu de toutes ces transformations, il se glisse quelques erreurs. Dès maintenant, nous croyons qu'elles seront rares. Cependant, nous recommandons à nos lecteurs de noter soigneusement ces deux points:

1.—Si l'on ne reçoit point sa copie, qu'on veuille bien nous en avvertir immédiatement; nous serons heureux de la faire parvenir de notre bureau.

2.—Si votre copie vous arrive plus tard que d'habitude, vous nous obligeriez en nous le faisant savoir, afin que nous y portions notre très sérieuse attention.

LA REDACTION

Les raisons de notre foi

(32)

IV — *Les Albigeois.*—Les albigeois étaient des hérétiques révolutionnaires, des anarchistes de l'époque. "Ce n'étaient point des sectaires isolés, écrit le sectaire Michelet lui-même mais une Eglise qui s'était formée contre une Eglise (contre l'Eglise catholique reconnue par l'Etat). Les biens du clergé étaient partout envahis. Le nom même de prêtre était une injure. . . Dès qu'un missionnaire catholique se hasardait à prêcher, il s'élevait des cris. Les Albigeois maltraitaient les prêtres; c'était un de leurs plaisirs de briser les images du Christ. . . Une guerre effroyable fut faite, ainsi, par des hommes sans foi et sans patrie, impies comme nos modernes, et farouches comme des barbares. Pendant quarante ans, on employa à leur égard les moyens de persuasion, mais sans grand résultat. Ce fut seulement alors que le Pape Innocent III prêcha la croisade contre ces perturbateurs de l'ordre social alliés aux mahométans. Ils assassinèrent Pierre de Castelnau, légat du Pape. Il ne faut donc pas s'étonner si la répression fut rigoureuse. On sait qu'il est difficile de contenir des guerriers exaspérés par la barbarie et la trahison des ennemis. Mais on ne peut reprocher leurs excès à la religion catholique.

V — *Jeanne D'Arc.*—Les impies nous disent: C'est l'Eglise qui a brûlé Jeanne d'Arc; donc Jeanne d'Arc n'appartient pas aux catholiques, sinon comme la victime à l'assassin. Ils ajoutent que d'ailleurs nous avons mis quatre cent cinquante ans à la réhabiliter.

Qui peut le mieux savoir et dire si Jeanne était catholique, si elle appartenait à l'Eglise, si elle obéissait au Pape? N'est-ce pas elle-même. Qu'on lise sa vie, les actes de son jugement, les protestations qu'elle a fait entendre jusqu'à son dernier soupir: partout elle se réclame de la foi catholique.

SOMMAIRE

	Page
L'industrie porcine	497
La ficelle d'engrègement	497
Les raisons de notre foi	498
Progrès de la coopération	498
L'amour du pays (<i>poésie</i>)	499
Echos des Cercles: St-Léon, St-Marc, Union diocésaine du Témiscamingue	500
Alimentation des vaches en été	501
Page féminine—Le respect humain, La fermière canadienne (<i>poésie</i>)	502
Catéchisme agricole—Horticulture	503
Vétérinaire—Tuberculose bovine	504
St-Elzéar, nouvelle paroisse	505
Dans l'ouest canadien	506
Au pays des ancêtres	506
La vente en commun des produits de la ferme	507
L'agriculture	508
Possibilités du Nord	508
Consultations légales	509
Marché de la dernière heure	510
Les volailles dans l'ouest	512
Pour la St-Jean-Baptiste	512

Bornons-nous à rappeler que ses dernières paroles furent d'ardentes invocations à Jésus. En réalité, les juges iniques qui ont condamné Jeanne d'Arc l'ont fait parce qu'elle était catholique, soumise au pape véritable et non pas schismatique comme eux. Voici une réponse qu'elle fit pendant son procès à Frard, l'un de ses accusateurs: "J'ai déjà demandé que tout le procès fut envoyé à Rome, à N.-S.-Père le Pape, à qui je m'en rapporte après Dieu. Ce que j'ai dit, ce que j'ai fait, je l'ai dit et fait par l'ordre de Dieu. Je n'en veux charger personne, ni mon roi, ni aucun autre.

Vos actions, vos paroles sont réprouvées par les clercs: voulez-vous les révoquer?

—Je m'en rapporte à Dieu et à Notre Saint-Père le Pape."

Les papes, les évêques, les prêtres ont tous exalté Jeanne d'Arc.

C'est le 7 juillet 1456, par le pape Callixte III, que fut prononcée la sentence qui réhabilitait Jeanne d'Arc, "dite la Pucelle, défunte de bonne mémoire".

On y déclarait que les articles du procès de condamnation de la défunte étaient "entachés de fausseté, de dol, de calomnie et, en conséquence, ils étaient cassés, anéantis, annulés et devaient être lacérés juridiquement".

Depuis la délivrance d'Orléans, on n'a jamais cessé d'en célébrer la fête, le 8 mai, et les voix les plus éloquentes du clergé français ont célébré ses vertus, son patriotisme.

VI — *La Saint-Barthélemy.*—Chacun sait qu'on donne ce nom au massacre des Calvinistes qui eut lieu à Paris et dans quelques autres villes le 24 août 1572. Ce fut là un acte purement politique. Ceci est prouvé par l'histoire, comme il est prouvé par l'histoire, comme il est prouvé que les ecclésiastiques n'y prirent aucune part. Ils cherchèrent au contraire à empêcher le massacre des Calvinistes partout où ils le purent et en sauvèrent une multitude dans les couvents. Le nombre des victimes fut de 786 pour toute la France, dont 152 pour Paris. On peut en avoir la preuve en consultant le "martyrologe" huguenot, imprimé en 1582. Les protestants n'ont pu en trouver un de plus que ce nombre. Dix ans après, le baron des Adrets, Huguenot, à lui seul, faisait périr six fois plus de catholiques. Le but de la reine, en commettant ce crime, avait été précisément de mettre un terme aux massacres que les huguenots faisaient jusqu'alors des catholiques. Sans doute il y eut en ces jours un grand nombre d'autres victimes, mais c'étaient simplement des *Catholiques* massacrés par leurs ennemis. Voltaire lui-même déclare que "la religion n'exécuta point le massacre", mais bien Catherine de Médicis et ses conseillers.

Progrès de la coopération

L'oeuvre des syndicats coopératifs agricoles poursuit son chemin avec des succès de plus en plus accentués sous les auspices de l'Union Catholique des Cultivateurs. Elle se ramifie dans nos campagnes où déjà certaines régions ont prouvé par leurs chiffres d'affaires, remarque un zélateur, que cette coopération favorise les cultivateurs, malgré l'opposition qu'on lui fait, et contribue à donner plus de rémunération.

On compte actuellement dans la province de Québec quarante-quatre syndicats coopératifs agricoles et plusieurs autres sont en voie d'organisation. Le dernier né a vu le jour tout récemment au sein du cercle paroissial de Sainte-Angèle de Monnoir, mais dans une soixantaine d'autres cercles paroissiaux de l'Union Catholique des Cultivateurs, non encore légalement organisés, les adhérents effectuent en commun leurs ventes et leurs achats.

Il est intéressant de constater sous ce rapport le travail fait dans le comté d'Yamaska. Presque toutes les paroisses sont déjà syndiquées, notamment Saint-Guillaume, Saint-David, Saint-Edmond, Saint-Bonaventure, Saint-Elphège, la Baie du Fèvre, la Visitation, Saint-Zéphirin. Dans un seul de ces syndicats, celui de la Baie du Fèvre, grâce à l'initiative du gérant, on a pu faire en cinq mois assez de charge-ments d'animaux pour atteindre la somme de \$19,667.74. Si l'on considère que le chiffre d'affaires de ce même syndicat a été presque aussi élevé pour l'achat que pour la vente, on conviendra que cette organisation coopérative a obtenu un beau succès en fort peu de temps.

Ces syndicats fonctionnent conformément aux règlements du comité de coopération de l'Union Catholique des Cultivateurs. Les parts sont constituées par des billets de cinquante dollars qui, déposés en garantie dans une institution financière, permettent aux cultivateurs syndiqués d'obtenir sans bourse déliée des avances d'argent pour leurs achats et leurs ventes en commun.

Le gouvernement provincial accorde aux syndicats les mêmes avantages qu'aux coopératives fondées en vertu de la loi du ministère de l'Agriculture, à la seule condition d'accepter l'inspection, ce qui a fait dire dans le temps, c'est-à-dire en janvier dernier, à l'Exécutif de l'Union Catholique des Cultivateurs: "Puisque le gouvernement consent à accorder un et demi pour cent sur le chiffre de vente, il semble difficile de lui refuser le moyen de se rendre compte que le chiffre présenté correspond à la réalité. Nous avons d'ailleurs consenti à cette condition par esprit de conciliation et pour éviter la désunion et la guerre au sein de la classe agricole".

Grâce à ce pacte de bonne entente, la coopération agricole progresse admirablement dans Québec et la classe rurale bénéficie de ses heureux résultats. Il est à souhaiter que l'oeuvre si bien lancée s'étende à toutes les paroisses. L'Union Catholique des Cultivateurs compte déjà 15,000 membres et c'est beau. Mais ce n'est pas assez dans une province où le nombre des fermes s'établit à environ 150,000 et où les problèmes agricoles à résoudre sont pratiquement les mêmes sur la plupart d'entre elles. Le mot d'ordre du ministre de l'Agriculture est de faire du Québec une province de coopérateurs. Or, pour cela, il faut le concours actif de tous les cultivateurs.

L'Union se consacre surtout en ce moment, dit le R. P. Léon Lebel, s.j., aumônier général, à la fondation des unions diocésaines. Hayleybury et Trois-Rivières ont déjà les leurs; Nicolet et Rimouski seront organisés au cours du présent mois de juin, tandis que Chicoutimi, Charlevoix, Montréal, Saint-Hyacinthe et Joliette auront leurs unions respectives avant septembre. Dans tous les diocèses la coopération agricole sera donc mise en action dans un avenir relativement prochain. Rien ne fait mieux augurer de la prospérité rurale.

(La Presse)

Sertisseuses et stérilisateurs perfectionnés

pour

Conserves domestiques

aussi

Grains de semences, boîtes, étiquettes, cartons, etc., vendus par la

Société Nationale de Colonisation

433, rue Notre-Dame est, Montréal.



BUREAU DE DIRECTION

ALDERIC LALONDE, *Président*,
Rignaud.
JULIEN MÈTHE, *Vice-Président*,
St-Sébastien.
R. P. LEON LEBEL, s.j.,
Aumônier.
PAUL BOUCHER, *Secrétaire*,
ROBERT RAYNAULD, B.A., M.S.A.,
Rédacteur.
M^{TR}E CHS-HENRI LALONDE, C. R.,
Aviser légal.

DIRECTEURS

Diocèse de Chicoutimi:
ANTOINE RIVERIN, Chicoutimi.
Diocèse de Gaspé:
ABBE EDMOND PLOURDE,
Paspébiac (Bon.)
Diocèse de Haileybury:
J.-B. LACASSE,
Notre-Dame du Nord, (Tém.)
J.-B.-L. ALARIE,
Aimos (Abtibi).

La Terre de Chez Nous

*Bulletin officiel de l'Union Catholique
des Cultivateurs de la Province
de Québec*

Adresser toutes communications à
l'U. C. C.

1231 EST, RUE DEMONTIGNY, MONTREAL, P. Q.
Tél.: FRONTENAC 5998

Lisez non pour contredire et confondre, ni non plus pour croire aveuglément et répondre, mais bien plutôt pour peser et approfondir.—Roger Bacon.
Sachons remonter de la parole d'autrui souvent trop étroite à la pensée souvent encore partielle mais bien plus large encore que la parole; de la pensée à l'intention souvent meilleure que la pensée; de l'une et de l'autre enfin au rayon d'éternelle vérité que notre frère qui pense et parle pour nous le dire, a entrevu ou pressenti. . . —R. P. Gratry.

Diocèse de Joliette:
ARTHUR FOREST,
St-Ambroise de Kildare.
Diocèse de Mont-Laurier:
P.-Z. DESJARDINS, l'Annonciation
Diocèse de Montréal:
A. LANGLOIS, St-Jean.
Diocèse de Nicolet:
LEON TURCOTTE, Victoriaville.
Diocèse d'Ottawa:
ALBERT LAMARCHE, Lachute.
Diocèse de Québec:
EUGENE ST-GERMAIN, St-Casimir.
Diocèse de Rimouski:
ALBERT RIOUX, Sayabec.
Diocèse de Sherbrooke:
ABEL MARION, St-Edwidge.
Diocèse de St-Hyacinthe:
F.-X. BLANCHARD, St-Jean-Baptiste
Diocèse des Trois-Rivières:
OMER E. MILOT, Yamachiche.
Diocèse de Valleyfield:
J.-F. PRUD'HOMME, Ste-Philomène.

Cruce et Aratro

Une décision du Bureau de Direction

Le Bureau de Direction de notre Association a donc tenu le 17 courant sa réunion semi-annuelle. Nous croyons que ces assises ont été fructueuses. Vouloir analyser tout ce qui s'y est dit et discuté demanderait de nombreuses lignes. Nous nous bornerons pour cette fois à annoncer une nouvelle, une bonne nouvelle, pensons-nous, à tous nos membres et lecteurs.

"La Terre de Chez Nous", avec le numéro du 9 juillet prochain, revêtira une forme tout à fait différente de celle qu'elle possède actuellement. Son format sera considérablement agrandi. Avec le même nombre de pages notre journal offrira à ses lecteurs la valeur de 10 pages de plus. Cette amélioration sensible nous permettra au moins deux initiatives nouvelles depuis longtemps souhaitées:

- 1) L'emploi d'un caractère typographique plus gros avec élimination complète des caractères fins que nous étions dans l'obligation d'utiliser actuellement.
- 2) L'introduction de quelques rubriques nouvelles.

On remarquait sans doute avec regret que certaines pages très intéressantes étaient imprimées dans un caractère très petit, telles par exemple, les pages Féminine, Consultations légales, vétérinaires. . . Il fallait qu'il en fût ainsi pour contenter à peu près nos divers intéressés. Nous espérons à l'avenir faire la juste part à chacun en employant des caractères typographiques qui soient aisément lus des yeux les moins habiles et les plus fatigués.

L'introduction de rubriques nouvelles devrait également rencontrer le secret désir de plusieurs. Parmi celles-ci, mentionnons tout d'abord un feuilleton. Nous rappelant que la fin de juin comptera entre autres événements remarquables la canonisation des Bienheureux Martyrs Canadiens, nous avons pensé bien faire en publiant le roman canadien "Jean de Bréboeuf". Au cours de ces pages on prendra connaissance de la vie héroïque de nos braves missionnaires au début de la colonie. Ce titre effraiera peut-être un peu nos jeunes lecteurs à l'imagination vive et au cœur ardent. Nous leur conseillerons avant de s'inquiéter de lire les premiers épisodes; nul doute qu'ils aimeront eux aussi cette forme simple, pittoresque, intéressante qui caractérise nos oeuvres du terroir.

Dès maintenant nous pouvons promettre à nos aimables lectrices la réorganisation de la Petite Poste. Notre dévouée Atala se chargera de faire connaître elle-même les détails de cette réorganisation ardemment souhaitée, nous le savons.

Nous permettra-t-on d'insister d'une façon toute particulière sur nos pages des "Echos des Cercles" et de "Tribune Libre". Au cours de l'hiver chacun a pu parcourir avec profit et intérêt les excellents articles, communiqués, reçus des différents points de notre Province. Avec les travaux printaniers, cela se conçoit, cette belle ardeur s'est ralentie quelque peu. Il ne faudrait pas cependant qu'on se déshabitue de venir faire sa jasette hebdomadaire ou mensuelle. L'U.C.C. possède de trop bonnes plumes pour les laisser se rouiller. Et comme l'exemple qui part de haut porte toujours plus loin nous souhaiterions ardemment reproduire quelques travaux de ceux-là même qui se trouvent mêlés de près et de loin à la direction de notre grande association. Nous permettra-t-on de dire que nous espérons fermement voir nos vœux se réaliser dans un avenir très rapproché? Nous sommes bien con-

vaincus que tous nos membres varraient d'un bon oeil ce geste très digne d'éloges.

Nous comptons donc sur la généreuse collaboration de tous. Bien souvent le cultivateur qui s'adresse à un confrère se fait mieux comprendre et, avouons-le, est mieux reçu qu'un étranger. Nous sommes prêts à fournir tout l'espace voulu et qu'il nous sera raisonnablement permis d'accorder à ce genre de communications.

Une innovation qui devrait encore être grandement appréciée de nos lecteurs sera l'introduction de vignettes nombreuses dans nos diverses pages. On n'est pas sans savoir qu'il en coûte très cher pour reproduire des photographies dans un journal. Nous pensons cependant qu'avec notre nouvelle organisation il nous sera facile de fournir ce service de clichés.

De nombreuses autres nouveautés seront introduites sous peu. Nous nous bornons cette semaine à ces quelques lignes. Nous reprendrons le sujet dans le prochain numéro. D'ici là, nous demandons à nos lecteurs de méditer ces divers points effleurés à la hâte et nous espérons que leur conclusion sera une entière approbation de la sage initiative de leur Bureau de Direction. Nous espérons aussi qu'on comprendra la nécessité de la coopération de tous pour mener à bien l'oeuvre si importante que nous poursuivons. Collaboration et propagande sont les deux moyens tout trouvés pour nous aider; nous les fournirez-vous?

ROBERT RAYNAULD.

L'AMOUR DU PAYS

*L'amour du pays natal, ce sont ces mille choses,
Vers lesquelles s'en vont tous nos chers souvenirs:
C'est le chemin pierreux avec ses fleurs mi-closes,
Ou l'arbre qui penche sous l'effort des zéphirs;
C'est le vieux cheval gris, qu'une ardeur toujours lente
Fait trotter ou courir; c'est le ruisseau pleureur
Serpentant la forêt; c'est cette voix qui chante
Cette voix qui redit, à l'âme ainsi qu'au coeur:*

*O Canada
Sois mes amours
Toujours.*

*L'amour du pays natal; mais c'est l'adieu du soir
Quand maman était là, bordant notre couverture,
Et déposant tout bas, un baiser, notre espoir! . . .
C'est le premier amour, notre chère Fleurette
Qu'en rêve nous voyons, tantôt avec plaisir
Tantôt avec dépit, courant sur l'Eglantine;
Enfin, l'amour du pays, c'est la voix souvenir
Cette voix qui redit à l'âme qu'elle mine;*

*O Canada
Sois mes amours
Toujours.*

ADOLPHE PELLETIER.

ECHOS DES CERCLES

St-Léon

Étaient présents à notre assemblée mensuelle des membres de l'U.C.C. tenue sous la présidence de M. Hereule Breault, président, le Révérend J.-S. Tremblay, aumônier, MM. Hilaire Turcotte, vice-président, Fortunat Gagné, Emile Grenier, Anaclét Turcotte, Louis Grenier et autres membres formant quorum, le secrétaire aussi était présent.

Le cercle ayant pris connaissance que le Ministre de l'Agriculture doit faire circuler dans nos cantons un train-école donnant des renseignements sur les avantages du chaulage des terres et l'emploi des engrais chimiques, il fut proposé par M. Mizaël Dufault et secondé à l'unanimité, que sollicitation soit faite auprès du Ministre de l'Agriculture pour que ce convoi arrête à Milan, afin que les cultivateurs des paroisses avoisinantes puissent aller entendre ces conférences et bénéficier de ces instructions. Le cercle prie M. le Secrétaire général de transmettre cette sollicitation au Ministre de l'Agriculture.

Damase TURCOTTE, sec.

St-Marc

La conférence au programme a pour titre "La Mise en Conserve". Le conférencier conseille de faire les semis le 5 mars et de pratiquer leur repiquage, lorsque les plants ont deux pieds. On mettra ensuite en pleine terre quand les gelées ne sont plus à craindre.

Pour la mise en conserves, on choisira des tomates parfaitement mûres. Les parties vertes produisent de l'acidité. On aura bien soin de bien emplir les boîtes avant de les fermer. Pour ce qui regarde le blé-d'Inde, on emplira les boîtes jusqu'à un pouce et demi de la partie supérieure.

On conseille des betteraves de deux pouces de diamètre, pour obtenir un produit de réelle valeur.

Les carottes plutôt petites fourniront aussi des conserves très appétissantes.

M. Moreau fait remarquer que son inexpérience ne lui permet pas de faire des conférences, mais il se dit heureux de pouvoir répondre aux questions que les auditeurs voudraient bien lui poser. Inutile de dire que son offre fut acceptée, et c'est ainsi que nous avons pu obtenir des renseignements très appréciables, sur la culture des patates, le soin du lait et de la crème. Il traite également de la nécessité d'avoir un bon séparateur pour ceux qui n'ont pas l'avantage d'être près des beurrieres ou qui n'ont pas le personnel voulu pour leur permettre de bien conserver leur lait.

Osw. RICHER, sec.

Sympathies

Il a été proposé par Am. Coté, secondé par Omer Desrosiers, résolu

à l'unanimité, que le cercle de l'U.C.C. de Martinville, offre ses plus sincères sympathies à son dévoué président, M. Ed. St-Laurent, à l'occasion de la mort de son épouse.

Hild. SIMARD

Extrait des minutes d'une assemblée de l'Union diocésaine de Témiscamingue

8 juin 1930

Proposé par M. J.-E. Richard, secondé par M. Joseph Barette, que le Bureau de l'Union diocésaine de l'U.C.C. du diocèse d'Haileybury, dans le Témiscamingue, exprime le vœu qu'il soit fondé un syndicat coopératif dans chaque paroisse du comté de Témiscamingue.

Proposé par M. Isidore Légaré, secondé par M. Odilon Gingras, que l'Union diocésaine des cercles de l'U.C.C., du diocèse d'Haileybury, dans le Témiscamingue, demande au Ministère de l'Agriculture, vu les nombreux travaux d'égouttement dans le comté, qu'un ingénieur résidant dans le comté et permanent soit nommé.

Proposé par M. Joseph Belliard, secondé par M. Philias Gauthier, soumise par Monsieur l'Aumônier, que l'Union diocésaine approuve la résolution du cercle de Latulippe et que demande soit faite au gouvernement de faire plus de propagande, pour la colonisation dans le Témiscamingue.

Proposé par M. Stanislas Brien, secondé par M. Philias Gauthier, que l'Union diocésaine demande respectueusement à notre évêque, Sa Grandeur Mgr Rhéaume, qu'un prêtre soit nommé à la charge de missionnaire colonisateur, dans le Témiscamingue, et n'ayant aucune autre occupation.

Fortunat COTNOIR, sec.

Pour le district

Charlevoix-Saguenay

On admettra facilement qu'une activité de très bon augure règne au sein de l'U. C. C. Nous annonçons, ailleurs, la création de l'union diocésaine de Rimouski. Maintenant, c'est celle de Charlevoix-Saguenay qui point à l'horizon.

A La Malbaie, le premier juillet prochain, se tiendra une grande journée sociale pour la création d'une union diocésaine, pour le district Charlevoix-Saguenay, sur des bases solides et durables. M. l'abbé Jos. C. Tremblay, dévoué curé des Eboulements, assume la lourde tâche de faire, de ce premier juillet 1930, une date qui compte dans les annales de cet important district. Avec le dévouement et l'activité que nous lui connaissons, nous ne doutons point d'un brillant et entier succès, pour peu que nos cultivateurs comprennent leur intérêt qui leur commande d'y assister en grand nombre. Nous sommes assurés, dès maintenant, que notre appel sera entendu.

La construction du poulailler

Le poulailler à sa place, où et comment il faut le construire

La construction des poulaillers suscite peut-être plus d'intérêt parmi nos cultivateurs canadiens que tout autre sujet à l'heure actuelle. Comme la demande pour les oeufs et pour les volailles habillées ne cesse de croître depuis l'inauguration du classement et de l'inspection par le gouvernement, la basse-cour a pris une importance nouvelle comme entreprise payante sur la ferme.

Un des grands problèmes de l'aviculture est de loger les volailles dans les conditions canadiennes. Il s'agit non seulement de les protéger contre les extrêmes de températures, mais aussi de leur fournir un type de construction qui donne des résultats satisfaisants au point de vue de la santé, de la production et de la commodité.

Dix mille demandes ont déjà été reçues pour l'édition révisée du bulletin sur la "Construction du poulailler" préparé par E. C. Elford, l'aviculteur du Dominion, et H. S. Gutteridge. Ce bulletin sera distribué gratuitement à ceux qui en feront la demande.

Ce bulletin est très complet dans le traitement du sujet. Il contient des plans généreux et détaillés et des spécifications pour certains types de poulaillers. Il traite des poulaillers de ponte, de reproduction, de concours, de colonie, d'incubation et d'élevage. Il traite aussi des juchoirs, des trémies et du contrôle de la ponte par le nid à trappe.

Au point de vue des poulaillers, le Canada se divise naturellement en deux sections. — L'une, la petite étendue de la côte de la Colombie Britannique, où les étés sont modérés et les hivers doux, et où un type de construction légère est satisfaisant; l'autre, le reste du Canada, d'où la majeure partie des produits avicoles canadiens sont tirés, qui exige un type de poulailler plus solide et plus chaud.

A l'aide des plans, des spécifications et des autres renseignements fournis par ce bulletin, le cultivateur ou l'aviculteur pratique n'aura aucune difficulté à construire un poulailler tout à fait satisfaisant et parfaitement équipé, et il aura également les conseils des meilleurs experts sur l'emplacement et l'entretien des bâtiments, des cours et des enclos.

Poules aristocrates

La population avicole du Canada dépasse 50,000,000 de volailles, et il n'y a jusqu'ici qu'une petite fraction d'un pour cent de ces volailles qui ont obtenu l'enregistrement de la généalogie par les concours de ponte conduits par les fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture. Une poulette peut obtenir l'enregistrement par sa ponte dans l'un de ces concours à sa première année, à condition qu'elle remplisse les conditions voulues pour être admise au concours. Un oiseau mâle ne peut être enregistré que si sa mère et sa grand-mère ont été enregistrées et que si son père ou son grand-père sont enregistrés ou approuvés. Dans les concours de ponte de 1928-29 conduits sur tout le Canada, 4,370 volailles se sont enregistrées; sur ce nombre 1,666 ont pondu 200 oeufs ou plus, mais, 1,202 seulement se sont qualifiées pour l'enregistrement de la généalogie. Indépendamment de ces nouveaux aristocrates du monde avicole 14,027 poules enregistrées ont été élevées par 245 aviculteurs pendant l'année.

HERNIE N'EST PAS DECHIRURE PAS DE RUPTURE A GUERIR

La hernie n'est pas une déchirure mais purement une faiblesse musculaire dans la paroi abdominale. Des bandages ne font que comprimer les muscles affectés sans les fortifier — au contraire, la pression du coussinet du bandage ordinaire augmente bien souvent cette faiblesse en tendant à arrêter la circulation du sang. Les PLAPAO-PADS ADHESIFS de STUART sont entièrement différents — étant applicateurs mécano-chimiques — faits expressément auto-adhésifs pour maintenir le tonique des muscles appelé "Plapao" continuellement appliqué sur les parties affectées et pour réduire au minimum tout danger de glissement et de friction douloureuse. Le tissu adhésif est doux comme du velours et se fixe au corps sans courroies ni boucles ni ressorts. Ils sont faciles à appliquer — commodes — peu coûteux. Détenteurs Médaille d'Or, Rome, Grand Prix, Paris, Mention Honorable, Exposition du Panama-Pacifique, San Francisco, etc. — Depuis bientôt un quart de siècle des masses de témoignages légalisés nous parvenant de bien des pays en attestent le succès — obtenu sans interruption de travail. L'absorption épidermique de Plapao utilisant la thérapie mécano-chimique tend vers un procédé de guérison naturel après lequel plus n'est besoin de porter un bandage. Cessez de gaspiller votre temps et votre argent pour des appareils démodés. Apprenez à fermer l'ouverture herniaire selon l'intention de la nature afin que la hernie ne puisse pas descendre. N'envoyez pas d'argent — simplement le coupon d'Essai ci-dessous. Pour votre propre bien, écrivez aujourd'hui, — demain, ce sera peut-être trop tard.

COUPON D'ESSAI GRATIS

Plapao Laboratories, Inc.,
2204 Stuart Bldg., St.-Louis,
Mo., U.S.A.

Envoyez-moi un Essai Gratis de 10 jours du facteur curatif Plapao et le livre illustré sur la hernie. Pas de déboursé pour cela, ni maintenant ni plus tard.

Nom

Adresse



Alimentation des vaches laitières en été

Le cultivateur attend toujours avec une impatience bien légitime la fin de l'hivernement du troupeau laitier. Non seulement la saison d'été amène une diminution du travail d'entretien, mais c'est durant cette période que la production laitière est la plus élevée et la moins coûteuse.

Le pâturage

Le pâturage est la base de notre industrie laitière parce qu'il fournit la nourriture la plus naturelle et la plus économique pour la vache en lactation. On comprendra facilement son importance si l'on considère que la plus grande partie du lait porté aux fabriques de la province de Québec est produit sur pâturage.

Pour être profitable, le pâturage doit fournir un épais matelas d'herbages à végétation continue. Malheureusement, nous sommes loin de ces conditions idéales. L'emploi de mélanges de semence plus variés et en quantité suffisante pourrait dans bien des cas améliorer la situation. Cependant, le point le plus important et sans doute le plus négligé est la fertilisation. Sans l'apport d'éléments fertilisants les méthodes de rajouissance des pâturages par le hersage, le disquage et même le labour ne donneront généralement que de piètres résultats.

Le fourrage vert

Sur un bon pâturage, la vache laitière trouve sous une forme très assimilable les matériaux dont elle a besoin pour fabriquer son lait et refaire ses forces souvent épuisées par un long hivernement. Malheureusement, les conditions idéales du commencement de l'été ne durent guère longtemps. L'herbe s'épuise, la vache maigrit et la production est déjà diminuée du tiers, parfois même de la moitié avant la fin de juillet. Il est très important de prévenir cette baisse dans la production, car il est impossible ensuite de la remonter à son travail normal. D'un autre côté, les vaches maigries sur pâturage sont bien mal préparées à entrer en hivernement.

L'emploi des fourrages verts est plus économique que l'usage exclusif des concentrés pour compléter les

pâturages pauvres ou durcis. Un mélange de pois et d'avoine, ou de pois, d'avoine et de lentille fournit une alimentation succulente comparable au fourrage de trèfle. On emploie généralement deux minots d'avoine et un minot de pois, ou bien 1 $\frac{3}{4}$ minot d'avoine, $\frac{1}{2}$ minot de pois et 20 lbs de lentille. On doit faire 3 semis à 15 jours d'intervalle pour avoir un fourrage succulent à servir aux animaux durant la dernière partie de l'été.

Il faut en donner une quantité suffisante aux animaux: 40 à 50 lbs de fourrage vert équivalent à peu près à 10 lbs de foin sec. La partie de la récolte qui n'est pas servie en vert peut être coupée et séchée pour l'alimentation d'hiver ou parfois récoltée pour la semence. De fait, la production de la semence de pois sur la ferme diminuerait beaucoup le coût de production du fourrage vert.

Dans les districts où le blé-d'Inde vient bien, l'ensilage peut suppléer à l'insuffisance des pâturages à condition que le nombre de vaches gardées soit assez considérable pour justifier la construction d'un silo d'été. L'économie de main-d'oeuvre durant les temps pressés, est le principal avantage de l'alimentation à l'ensilage comparée à l'alimentation aux fourrages verts.

Le blé-d'Inde vert peut très bien servir dans l'alimentation du troupeau à l'automne. Cependant, même dans les districts les plus au sud de notre province, il est trop tardif pour prévenir la baisse de la production au milieu de l'été.

Les concentrés

Il y aurait souvent profit à compléter le pâturage par un peu de concentrés, car la verdure contient beaucoup d'eau et la vache forte productrice ne peut en consommer assez pour donner son plein rendement. D'un autre côté, il est rare que le demi-rendement soit payant. La quantité de concentrés à donner est d'une livre par 4 à 7 lbs de lait produit suivant l'état des pâturages, le prix des moulées et l'aptitude individuelle des vaches. La vache qui a de bonnes aptitudes laitières répond généralement aux bons soins qu'on lui donne.

Sur très bon pâturage.

On peut considérer comme très bon le pâturage qui fournit au troupeau laitier de l'herbe tendre à satiété, ou qui comporte une forte proportion de trèfle ou de luzerne comme les regains de prairies à l'automne. Dans ce cas, seules les vaches donnant plus de 25 lbs de lait par jour ont besoin de concentrés sur pâturage.

Il est inutile, si le pâturage est très bon, de donner des concentrés azotés dispendieux, car l'herbe est déjà riche en protéine. L'avoine, l'orge, le son mélangés en proportion variable compléteront bien la ration.

Sur pâturage moyen

Lorsque l'herbe commence à diminuer ou à durcir, c'est peut-être l'époque durant laquelle le cultivateur est le plus exposé à oublier le troupeau laitier, car alors les travaux des champs sont ordinairement pressants. Il faudrait cependant ne pas laisser baisser la production car les meilleurs soins donnés dans la suite seront impuissants à l'augmenter d'une façon appréciable.

Le mélange de moulées doit être enrichi en protéine afin que la vache puisse trouver les matériaux nécessaires à la fabrication de son lait. Un mélange à 15 p.c. de protéine digestible donnera des résultats satisfaisants. Voici à titre de suggestion quelques mélanges qui pourront être servis au troupeau laitier sur pâturage de qualité moyenne:

	A 15%	A 15½%
Blé ou blé-d'Inde	200 lbs	170 lbs
Avoine	250 "	200 "
Son	150 "	100 "
Gluten	200 "	150 "
Tourteau de lin	170 "	100 "
Drèches de brasseries		150 "
Farine d'os	10 "	10 "
Carbonate de chaux	10 "	10 "
Sel ordinaire	10 "	10 "

Les règles générales déjà données peuvent servir de guide quant aux quantités à servir. En tout cas, il faut en donner une quantité suffisante pour prévenir une baisse anormale dans la production et maintenir la vache en bonne condition. Les vaches fortes laitières sont plus

portées à maigrir que les rentières. Celles qui donnent moins de 20 lbs de lait par jour à cette époque pourront être augmentées quelque peu au moyen des concentrés mais il est rare que cette augmentation soit économique.

Sur pâturage pauvre


Lorsque les pâturages sont pratiquement rasés ou ne contiennent que des plantes fibreuses, l'usage des concentrés est encore plus nécessaire. Le fourrage vert a une très grande utilité à cette époque surtout si l'on n'a pas laissé trop baisser la production. Cependant, il est inutile d'espérer maintenir cette production uniquement avec du fourrage vert, du moins pour les fortes laitières. Voici quelques mélanges à 18% de protéine digestible recommandés par le Conseil Provincial des Engrais Alimentaires pour être servis lorsque le pacage est pauvre:

	No 1	No 2
Blé d'Inde moulu	150 lbs	
Avoine moulue	100 "	150 "
Orge moulue	150 "	100 "
Son		100 "
Drèches de brasserie	200 "	200 "
Gluten	200 "	250 "
Tourteau de lin	170 "	170 "
Farine d'os	10 "	10 "
Pierre à chaux moulue	10 "	10 "
Sel ordinaire	10 "	10 "

L'éleveur ne doit pas oublier que l'usage des concentrés comme complément aux pâturages insuffisants ne contribue pas seulement à maintenir la production, mais que les effets de la bonne alimentation se font sentir jusque durant la période de stabulation. Rappelons en terminant que les profits de l'exploitation dépendent dans une large mesure du soin qu'on a mis à organiser les cultures de façon à répondre aux exigences de la production laitière.

J.-R. PROULX, prof.

Pour assurer une bonne pousse de trèfle appliquez des engrais chimiques riches en potasse équivalents à 100 lbs de muriate à l'arpent.



Les Enfants Heureux et Sains
ainsi que les grandes personnes se trouvent dans les maisons, où le

NOVORO

Du DR. PIERRE

est le remède de famille. Il est la première aide d'une mère, quand l'un de ses enfants se sent malade. Il est sain et digne de confiance. Il se trouve dans la boîte à pharmacie de millions de maisons ici et à l'étranger.



Préparé d'herbes et racines pures ne contenant pas de drogues nuisibles, il peut être donné aux petits, ainsi qu'aux jeunes et vieux de constitution délicate.

Les droguistes ne le fournissent pas. Pour renseignements écrire à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Déjà libre de tous droits au Canada)

- DAWES

BLACK HORSE

Bière naturelle très bien vieillie

Plus de 100 ans d'expérience dans chaque bouteille

PAGE FEMININE

SOUS LA DIRECTION D'ATALA

A l'ombre du foyer

Le respect humain

Depuis quelques mois, chères amies, il a été tellement question dans notre page de l'énonciation des belles qualités de mes correspondants, que je crois opportun de jeter un peu la douche sur cet avalanche de vertus préconisées, à raison ou à tort. Qui peut dire? . . . Je vais maintenant vous parler assez souvent de nos travers, imperfections ou même défauts,—comme il vous plaira de les appeler,—de vous en laisser apercevoir le côté futile ou ridicule, pour vous amener à vous en amender par la suite, si vous vous en sentez le courage.

Tout d'abord, j'ai choisi "le respect humain", cette crainte que l'on éprouve du jugement des autres, à tous les points de vue imaginables, qui nous rend parfois si malheureuses et nous empêche de vivre notre propre vie, tel que l'exigent, non pas tant notre état social, comme les conditions qui s'y rattachent, en nous obligeant de nous plier aux diverses circonstances qui font la trame de notre existence individuelle.

Je m'explique: Figurez-vous des amies de pensionnat, ayant reçu préalablement même éducation domestique, et ensuite, au couvent, à peu près le même degré de culture intellectuelle, en tout cas, les mêmes notions de convenances et de savoir-vivre. Suivez-les dans les différentes phases de leur vie sociale, et vous vous convaincrez bien vite que, trop souvent, la fortune ou ses revers les ont déplacées de leur axe similaire. Pour les unes, une heureuse union, si l'on peut appeler ainsi un mariage "argenté", ou des avantages de relations et influences les ont placées au pinacle de la société et des honneurs. Pour les autres, la roue de la fortune ayant mal tourné, les a vues trébucher et s'aplatir dans la routine journalière d'un labeur incessant ou d'une existence fade, monotone et dénuée de tout intérêt. Combien de familles, en ces derniers temps surtout, ont été victimes de ces terribles coups de Bourse, où la baisse des valeurs a causé, soudainement, un si grand revirement d'existence, a modifié et même remplacé un genre de vie d'oïveté, de mondanité et de luxe, en un autre tout rempli d'inquiétudes, de malaises, de privations et aussi, il faut bien le dire, d'humiliations. D'un état de vie social élevé, qui pourtant nous apparaissait d'une stabilité à toute épreuve, des femmes ont vu soudain leurs riches demeures passer entre des mains étrangères. Elles ont dû fermer à jamais leurs salons dorés et dire adieu à leur belle vie mondaine passée. D'autres les ont remplacées dans ces beaux castels, édifiés avant tout de joie et d'orgueil. Ces dernières—nouvelles riches—ne les valaient pas au point de vue du raffinement des manières, des goûts et du langage, et cependant, ce sont elles, maintenant, les châtelaines, qui à leur tour essayant de rivaliser avec les récentes déchuës. Et il en est résulté pour les unes, trop souvent de l'impertinente fatuité, de la morgue écrasante. De cette engeance sont toujours nées "les snobinettes" stupides et ridicules qui amusent tant ceux qui les observent.

Pour les autres, elles ont gardé au coeur une amertume invincible qui se traduit en un silence dédaigneux ou en propos hostiles à l'égard de celles qui ont paru ainsi usurper leur place. Et les unes et les autres, plus ou moins éduquées, se regardent maintenant avec méfiance, si ce n'est avec mépris. Alors que les unes essayent à paraître les "grandes dames" qu'elles ne sont pas toujours, les autres ne veulent pas courber l'échine, devant celles qu'elles appellent dédaigneusement "des parvenues". Toutes deviennent hargneuses, remplies de fiel les unes envers les autres, et qui donc accuser de ce méfait social? sinon le "respect humain" qui cherche à travestir et les unes et les autres? Pourquoi donc ne pas rester ce qu'on est, tout simplement, et par l'esprit et le coeur, les pensées et les sentiments? La véritable "grande dame" n'est pas celle dont le vernis emprunté couvre la vulgarité des intentions et des faits. Le froufrou et la soie des falbalas couvrent si souvent tant d'insuffisance, et les plus riches fourrures ne sont-elles pas, trop souvent encore, de belles peaux de bêtes qui en recouvrent d'autres? . . .

S'il est permis aussi d'admirer de belles manières, un ton de voix agréable, des goûts raffinés, combien l'est-il davantage de rencontrer sur sa route des âmes pures, des esprits droits, des coeurs francs, des jugements solides, qui ne sont pas toujours, je vous en assure, l'apanage des grandes dames "à sensations", que l'on connaît. Vivre sa propre vie, sans pose,

La fermière canadienne

*Comme vos paisibles grand'mères,
O Canadiennes, soyez fermières,
Aimez vos tranquilles foyers,
Votre langue et vos fiers clochers,
Nobles semences de croyances,
Nos aïeules venues de France
Ont partout jeté le bon grain
En fredonnant un doux refrain.*

Choeur

*Bonne fermière canadienne,
De nos foyers sois la gardienne,
Transmets aux mains de tes enfants
Le sol sacré que tu défends.*

*Comme ces grandes ouvrières,
O Canadiennes, soyez fermières,
Aimez vos champs et vos sillons,
Les épis d'or de vos moissons,
Bientôt levées et point flâneuses,
Nos aïeules, si courageuses,
Coupaient le blé, cuisaient le pain
En fredonnant un doux refrain.*

Au refrain

*Comme ces dignes devancières,
O Canadiennes, soyez fermières,
Aimez vos antiques rouets,
Vos fins métiers, vos blancs bonnets,
Debout depuis l'aube aux étoiles,
Nos aïeules tissaient des toiles,
Foulaient le drap, broyaient le lin
En fredonnant un doux refrain.*

Au refrain

*Pour être reines en vos chaumières,
O Canadiennes, restez fermières!
Par vos enfants nombreux et forts
Vous continuez l'oeuvre des Morts
Dans votre campagne fleurie,
C'est vous qui faites la patrie,
Femmes suivez votre chemin
En fredonnant le vieux refrain.*

Refrain

*Bonne fermière canadienne,
De nos foyers, sois la gardienne,
Transmets aux mains de tes enfants
Le sol sacré que tu défends.*

Cette jolie cantate fut composée par une des Révérendes Socurs de la Charité, et fut chantée par leur charmantes élèves lors de la gracieuse réception donnée aux Dames fermières par la Supérieure de l'Ecole régionale d'Enseignement Ménager, rue St-Mathieu, à l'occasion du grand Congrès agricole tenu à Montréal, le 4 novembre dernier.

Recettes culinaires

Macaroni aux légumes

½ paquet de macaroni
3 tasses de sauce
2 cuillerées à table de persil haché.
2 tasses de légumes coupés en dés.
4 oeufs cuits durs
Sel et poivre.

Mode de préparation:—Faire cuire le macaroni, le mélanger à la sauce blanche et tenir au chaud. Disposer le macaroni en pyramide dans le milieu d'un plat et mettre les légumes en bordure. Trancher les oeufs, et les arranger joliment. Assaisonner de sel, de poivre et de persil finement haché.

Croquettes de jambon et poulet

2 c. à table de saindoux, 1 c. à thé d'oignons hachés, ¼ tasse de farine, 1 tasse de bouillon de poulet, 1 c. à thé de sel, ¼ c. à thé de paprika, ¼ c. à thé de poivre, un peu de muscade, 3 jaunes d'oeufs battus, ¼ tasse de poulet cuit, ½ tasse de jambon bouilli froid.

Faire cuire l'oignon dans le saindoux 3 minutes. Ajouter farine et mélanger ensemble. Mettre les assaisonnements, les jaunes d'oeufs légèrement battus, le poulet et le jambon coupés en petits cubes. Mélanger bien et laisser refroidir. Donner une forme, plonger dans la chapelure, les oeufs; encore dans la chapelure, et faire frire. Laisser égoutter sur un papier absorbant; remettre dans le plat chaud et garnir de persil.

Pommes de terre au gratin

6 patates bouillies froides; 2 tasses de lait; 3 c. à table de farine; 2 c. à table de beurre; sel et poivre au goût; 4 c. à table de fromage râpé.

Faites revenir le beurre dans une poêle à frire; quand il est bruni, ajoutez la farine, mélanger jusqu'à consistance miue, ajoutez le lait et agitez continuellement jusqu'à ce que cela bouille. Retirez du feu, ajoutez fromage, sel et poivre. Mettez un rang de cette sauce au fond d'une lèche-frite, un rang de patates froides tranchées, et ainsi de suite, le dernier rang étant formé de la sauce. Saupoudrez le dessus de chapelure et faites brunir 10 minutes dans un four chaud. Servez dans le plat où le tout a cuit.

Biscuits au coco

Incorporez 1 tasse de sucre et ½ c. à thé de sel graduellement dans 2 blancs d'oeufs battus en neige. Mettez 2 tasses de "Post Toasties" et 1 tasse de coco râpé graduellement dans ce mélange. Ajoutez ¼ c. à thé d'essence d'amande. Versez le tout, par cuillerées à thé, sur une tôle bien graissée. Faites cuire dans un four modéré durant 10 à 12 minutes. Cette recette fait 3 douzaines de biscuits.

Conseils pratiques

Pour laver les linaiges

Faire cuire dans 12 litres d'eau environ 700 grammes de bois de Panama et, au besoin, quelques branches de saponaise (sans les feuilles). Laisser cuire jusqu'à ce que l'eau soit très mousseuse, puis passer à travers un linge et laisser tiédir. Laver l'étoffe dans cette eau, rincer ensuite à l'eau tiède ou froide, plusieurs fois. Etendre la robe sans la tordre.

Avant qu'elle soit tout à fait sèche, la repasser, toujours à l'envers, et la suspendre ensuite.

comme sans respect humain, avec toute la dignité qu'elle comporte, dans le milieu où la Providence nous a placées, n'est-ce pas l'idéal des vraies vies, de celles que le monde ne proclame pas peut être, mais qui imposent le respect aux gens bien pensants. Tous les mérites en sont gardés dans les coffrets célestes pour le grand jour de la Rétribution divine.

TECHNIQUE AGRICOLE

Baribeau, Bernard
Beaudoin, Abbé Ed.
Béliveau, Florentin
Bous, Henri C.
Campagna, Elg.
Caron, Omer

Chagnon, Stanislas
Charbonneau, Anthime
Cyrille, R. P.
Désilets, Alphonse
Fontaine, Chs. Art.
Fortier, Pascal

Fortin, J. Arthur
Fortin, Ls. de Gontague
Gagné, Charles
Gagnon, Aimé
Singras, Paul
Grisé, Evariste

Honoré, R. P.
Isidore, R. Fr.
Lafamme, Emile K.
Lallemant, Abbé Jean
Lamontagne, A.
Lavoie, J. H.

Leduc, Albert
Léopold, R. P.
Magnan, Jean-Chs.
Maheux, Georges
Maur, R. P.
Montreuil, J. E.

Morin, Adrien
Nagant, H. M.
Prince, Gustave
Rioux, Albert
Rodrigue, X. N.
Roy, Jean L.

Roy, Ls. Ph.
Toupin, Gustave
Vaillancourt, Cyrille
Vézina, P.-H.
Wilfrid, R. Fr.

Troisième Cours-à-domicile de L. U. C. C.

donné par



L'INSTITUT AGRICOLE D'OKA



Tous droits réservés

Notre Catéchisme
Agricole

LEÇON 31

Cours Élémentaire
d'Agriculture

Horticulture — Notions générales

R. P. CYRILLE, o.c.

1.—*Qu'est-ce que l'Horticulture?*

C'est l'art de cultiver les jardins.

2.—*Combien y a-t-il de sortes de Jardins?*

On peut distinguer trois sortes de jardins.

- le **Jardin Légumier** où l'on cultive les légumes.
- le **Jardin Fruitière**, où l'on cultive les fruits.
- le **Jardin Fleuriste**, où l'on cultive les fleurs.

3.—*Quelles sont les expressions employées aujourd'hui pour désigner ces 3 différentes cultures?*

On appelle **Culture Maraîchère** la science de cultiver les légumes, et **maraîcher** celui qui s'adonne à ce travail.

On appelle **Culture Fruitière**, ou **Arboriculture**, la science de cultiver les fruits, et **Arboriculteur**, celui qui s'y adonne.

On nomme **Floriculture**, ou **Architecture Paysagiste**, l'art de cultiver les fleurs, et de disposer avec goût et symétrie les parcs ou jardins d'agrément.

4.—*Y a-t-il plusieurs manières de cultiver les légumes?*

On en distingue cinq, d'après le but qu'on se propose et le mode de culture.

- Culture Extensive** ou de **Spécialités** lorsque l'on cultive une ou deux sortes de légumes seulement, mais sur une grande étendue de terrain, et que l'on vend ces légumes à un marché éloigné. Ainsi, les cultivateurs du Nouveau-Brunswick qui ont 200 à 300 arpents de patates qu'ils envoient à Montréal.
- Culture Intensive** ou **Maraîchère** lorsque l'on cultive toutes sortes de légumes pour les vendre sur un marché voisin. Ainsi, les jardiniers des environs de Montréal qui vendent leurs produits sur le marché ou aux épiciers.
- Culture Forcée** ou de **Primeurs**, lorsque l'on cultive dans des serres—ou dans des couches-chaudes, afin de vendre des légumes en hiver, ou très à bonne heure le printemps.
- Culture pour conserves** lorsque l'on cultive certaines sortes de légumes, tels que haricots, pois, tomates, pour vendre aux fabriques de conserves.
- Culture Potagère**, lorsque l'on cultive seulement pour les besoins de la maison. C'est ce que l'on appelle le **jardinage**.

5.—*Laquelle de ces cultures fera l'objet de notre étude?*

Nous nous contenterons de la **culture potagère**. Celui qui connaît bien les légumes, et la manière de les cultiver dans un petit jar-

din, est capable de s'adonner aux autres genres de culture si les circonstances lui fournissent l'occasion de le faire,

6.—*Quelles sont les choses les plus importantes à connaître pour bien tenir un jardin?*

Elles peuvent se réduire à deux:

- Les **légumes**, comprenant leur classification et le mode de culture propre à chacun.
- Les **travaux de jardinage**, comprenant la préparation du sol, les semis, etc.

7.—*Quels sont les principaux avantages d'un jardin potager?*

- Facilité** d'avoir à notre disposition d'excellents légumes frais et à bon marché.
- Utilité** d'avoir l'occasion, en faisant les divers travaux, de prendre un exercice excellent pour la santé, d'intéresser les enfants aux choses de la terre et aux besoins de la maison.
- Possibilité** de faire facilement quelque argent, pour peu que l'on veuille agrandir et augmenter l'exploitation.

LA QUESTION MARAÎCHÈRE

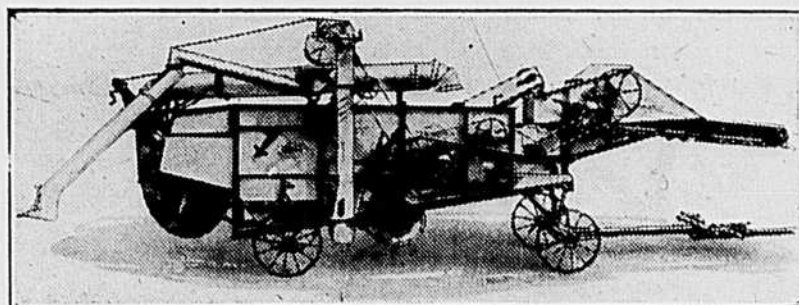
Il y a une cinquantaine d'années, au plus 75 ans, la culture des légumes se faisait beaucoup moins en grand qu'aujourd'hui. Un simple enclos d'à peine un arpent, suffisait à fournir la maison de produits frais et appétissants. Et quelques maraîchers de profession étaient les seuls fournisseurs de Montréal et Québec.

Mais les conditions économiques ont bientôt changé avec le développement industriel. L'augmentation de la population de nos grandes villes a fait passer de la centaine aux milliers le nombre des maraîchers groupés dans leurs banlieues. L'organisation et la facilité des transports à permis aux cultivateurs plus éloignés d'envoyer leurs produits sur les marchés. L'établissement de centres industriels sur différents points de la Province, la création de nouvelles petites villes, fournissent aujourd'hui un marché très lucratif pour tous nos produits maraîchers.

Nous en sommes même au point que cette augmentation si prompte de la consommation a devancé l'augmentation de la production. Et c'est par millions de piastres qu'il nous faut compter les légumes que nous faisons venir de l'étranger.

La BATTEUSE DION EN ACIER

4 dimensions: 18 x 26, 22 x 32, 22x 38, 28 x 48.



Modèle présent, 22 x 38, 28 x 48

L'année 1930 est toute une innovation pour la populaire batteuse DION

Sa charpente en acier angulaire, sa grosse tôle galvanisée, son équipement régulier sur rouleau "Tinken" et maintes autres améliorations ne font qu'augmenter le degré de perfection et de supériorité, que la batteuse DION a toujours eu. Cultivateurs qui avez à acheter ou à renouveler votre batteuse, renseignez-vous avant de faire votre transaction.

Pamphlets sur demande

Bons agents demandés

DION & FRERE

STE-THERESE, TERREBONNE.

Médecine vétérinaire

Donnée par le R. F. Gabriel, o.c.

Nous nous sommes assuré la collaboration d'un vétérinaire diplômé. Nos lecteurs qui auraient à le consulter pourront le faire dans ces colonnes pourvu: 1) Que leurs questions soient signées afin que nous sachions d'où elles viennent—les signatures seront gardées secrètes. Nos correspondants pourront ajouter un pseudonyme.—2) Ces correspondances devront être adressées: "Au R. Frère Gabriel, M. D. V. Institut Agricole d'Oka, La Trappe, Qué." Les demandes devront être brèves et bien explicites.

Il y a eu, à ce propos, des discussions qui ne sont pas complètement éteintes. Koch, le découvreur du microbe ou bacille de la tuberculose, au congrès international de tuberculose tenu à Londres en 1901, a prétendu que la tuberculose de l'homme est différente de la tuberculose des bovins, et en conséquence, celle-ci n'est pas transmissible à l'homme. Des recherches ultérieures, extrêmement nombreuses, faites dans tous les pays pour en vérifier l'exactitude, n'ont pas confirmé les expériences de Koch. Elles ont cependant montré qu'il y avait quelque chose de vrai dans son assertion; le bacille de la tuberculose bovine, n'est qu'une variété de la tuberculose humaine; en conséquence, la tuberculose bovine est transmissible à l'homme et réciproquement. Il est démontré que les enfants contractent assez facilement la tuberculose d'origine bovine, par l'intermédiaire d'un lait tuberculeux. Grâce aux méthodes dont on dispose à l'heure actuelle, on peut se rendre compte si telle tuberculose humaine est due à la variété humaine du bacille ou à la variété bovine. Le bacille bovin a une prédilection pour l'intestin et le poumon, bien que des infections osseuses et articulaires, de même que des méningites tuberculeuses et des cas de généralisations aient été signalés. Les statistiques des chercheurs du monde entier, établissent de façon à n'en plus douter, la transmission de la tuberculose bovine aux enfants. Depuis 1901 jusqu'à nos jours, il y a une liste formidable de rapports de cas d'infection. Il serait trop long de passer en revue les travaux de Ravenel, de Kober, de Parke, de Griffith, de Wang, de Gebbeth, etc.

On prétend d'après une compilation de documents qu'il y a près de 33% de tuberculose infantile qui

sont d'origine bovine. D'après Parke et Kossel, il y a de 6 à 10% des cas de tuberculose au dessous de 5 ans qui sont d'origine bovine.

En passant signalons avec Kieran, que si le bacille bovin est moins virulent pour l'homme que le bacille humain, son danger est réel; et il est faux que l'ingestion répétée d'une petite quantité de bacilles de tuberculose bovine, confère une certaine résistance à la maladie.

a) Par le lait

Le lait, peut être contaminé par le bacille tuberculeux, de deux façons différentes: D'abord les germes peuvent venir du pis lui-même. A la phase initiale de l'infection, le diagnostic est extrêmement difficile. L'animal ne présente d'autres symptômes, que la réaction à la tuberculine. Il s'est élevé une discussion des plus graves et des plus importantes quant à ses conséquences; il s'agissait de savoir si le lait des vaches atteintes de tuberculose, autre que la tuberculose de la mamelle, contenait le bacille de la tuberculose, et pouvait, en conséquence, présenter du danger. De très nombreux expérimentateurs ont étudié la question, et les avis sont partagés. Il semble que de temps à autre, dans certaines circonstances, le lait peut renfermer des bacilles de la tuberculose, sans que le pis proprement dit soit atteint. Le lait de vaches tuberculeuses est donc une source potentielle de danger. C'est un fait dont il est bon de se souvenir. Quand la mamelle est affectée, il n'y a pas de doute; le lait peut cependant conserver une apparence normale; il peut éventuellement devenir séreux et jaunâtre, et présenter de petites masses purulentes. Alors on peut trouver, jusqu'à 100,000 bacilles tuberculeux par centimètre cube.

Le lait peut se contaminer d'une deuxième façon: par le fumier de vache. On sait que les animaux ne crachent pas. Quand une vache est atteinte de tuberculose pulmonaire, l'expectoration produite par la toux, n'est pas rejetée, mais avalée par la bête. Les bacilles vivants passent ainsi dans le fumier. Au moment de la traite, les particules de fumier peuvent tomber dans le lait, et le contaminer. Ces particules se dissolvent en partie, et mettent ainsi en liberté un certain nombre de germes, qui restent dans le lait au moment de la filtration. Cette dernière n'enlève que les plus grosses particules de fumier. Des expérimentateurs après l'examen de milliers d'échantillons de lait, ont trouvé qu'il y a plus de 8% des laits qui sont contaminés par le bacille tuberculeux. On élimine le danger d'infection par un lait contaminé, par l'éradication de la tuberculose bovine, et la pasteurisation.

Qu'on me permette de citer, sur cette importante question, les paroles du commissaire du Gouvernement, devant le sénat de France, dans la discussion du projet de loi, sur la tuberculose.

La question de savoir, dit M. Vallée, si la tuberculose des animaux de l'espèce bovine est transmissible à l'homme, a été longuement débattue, en ces trente dernières années. Pour certains, la tuberculose humaine, ne trouve ses sources que dans une contagion interhumaine. Pour d'autres, c'est partiellement aux animaux de l'espèce bovine, et exceptionnellement à ceux des autres espèces, que l'homme peut emprunter l'infection tuberculeuse, dont il souffre.

L'on sait aujourd'hui — l'accord est unanime sur ce point—qu'en nombre de cas de tuberculose humaine, se rencontrent des bacilles de provenance bovine.

C'est qu'en effet, la science dispose de moyens qui lui permettent de connaître, au sein d'une lésion, quelle est l'origine du microbe qui l'a déterminée.

On peut dire, en toute certitude: "Telle lésion prélevée chez tel individu, est d'essence humaine ou, au contraire, d'origine bovine".

Lorsqu'on soumet à ce genre d'analyse les lésions prélevées à l'autopsie des jeunes enfants, jusqu'à 25 pour cent des cas de tuberculose ganglionnaire, osseuse, méningée ou abdominale, procèdent, en toute certitude, d'une contagion par le bacille bovin.

A mesure que nous avançons en âge, les chances de contagion semblent se raréfier, et les échantillons de bacille bovin que l'on isole chez l'homme adulte, sont de moins en moins nombreux.

Tout le monde reconnaît donc aujourd'hui que, pour une part non négligeable, la tuberculose bovine, est à l'origine des cas de tuberculose humaine.

Quelles sont les sources de cette contagion d'essence bovine? C'est le lait qu'il convient d'incriminer.

S'il fallait une preuve du danger du lait, provenant des étables où sé-

vit la tuberculose, l'espèce porcine se chargerait de la démonstration. Il n'est pas possible d'élever des porcs avec des résidus des beurreries coopératives, sans voir apparaître, chez eux, des cas de tuberculose qui atteignent couramment 50 même 80 pour cent des effectifs considérés.

Les résidus des beurreries coopératives, sont à ce point redoutables et redoutés, que le Danemark a dû établir une législation spéciale; il oblige, à ne livrer qu'après pasteurisation, les petits laits, issus des laiteries coopératives, destinés à l'alimentation des jeunes sujets des diverses espèces animales.

La surveillance étroite du lait, provenant des animaux tuberculeux, est nécessaire.

Les cas de tuberculose de la mamelle, sont fréquents chez les vaches laitières. Sur 100 cas de mammite rencontrés chez les animaux de l'espèce bovine, il s'en trouve 5 qui sont d'essence tuberculeuse. (La mammite tuberculeuse semble beaucoup plus rare en Amérique).

Alors qu'une mammite est de nature bacillaire, le lait que fournit la mamelle frappée—car elle secrète encore du lait—est à ce point riche en bacilles tuberculeux, qu'il peut être dilué jusqu'à 40 fois son volume primitif, sans rien perdre de ses qualités infectantes par ingestion.

Il suffit donc que, dans une étable comptant 40 vaches, il s'en trouve une qui porte une lésion tuberculeuse de la mamelle, pour que la totalité du lait, provenant de cette étable, représente, pour le consommateur du lait cru, un véritable péril.

Chose plus grave encore! Les vaches porteuses de lésions mammaires de tuberculose, ne sont pas les seules à émettre avec leur lait, des bacilles virulents. Une très longue série de travaux montre que, chez une vache tuberculeuse, la mamelle est, à certaines heures, un véritable émonctoire bacillaire; dans tel lait, parfaitement normal d'apparence, se rencontrent des bacilles tuberculeux, en une quantité telle, que les animaux qui le consomment, sont voués à une évolution tuberculeuse certaine.

Il faut ranger parmi les causes de la pollution du lait: Les poussières de l'étable, les souillures de divers ordres que l'on rencontre toujours, même avec les laits réputés recueillis proprement.

Dans les laits récoltés de façon banale, on rencontre couramment jusqu'à 50 centigrammes de matières étrangères. Elles procèdent des poussières de l'étable, et des produits d'exfoliation épidermique, des animaux qui la peuplent. Tout cela apporte des bacilles, et il y a là une raison de plus, de la souillure des laits mis en consommation.

On ne doit donc pas être surpris, que les animaux de toutes espèces, nourris avec des sous-produits de laits de ramassage, soient voués, dans la plupart des cas, à une évolution tuberculeuse, et l'on comprend ces chiffres publiés par les bureaux d'hygiène de toutes les nations, qui démontrent que l'on rencontre des bacilles tuberculeux dans 10 à 25

DOW

Old Stock Ale
Mûrie à point

Prime par la
Force et par
la
Qualité

pour cent des laits du commerce, non pasteurisés.

C'est donc justement que l'on doit se préoccuper d'un semblable péril.

On peut résumer, dans les paragraphes suivants toutes nos données sur les dangers de la transmission de la tuberculose bovine par le lait.

a) Avant que le bacille de Koch (bacille tuberculeux) eut été découvert, on savait que le lait des vaches tuberculeuses, pouvait être virulent.

b) Le lait, provenant de vaches atteintes de mammite tuberculeuse, renferme toujours, en quantité souvent énorme, l'agent spécifique.

e) Les bacilles ont été également rencontrés dans le lait de vaches tuberculeuses, dont le pis paraissait cliniquement indemne. Ainsi donc, le lait de toutes vaches tuberculeuses peut se montrer infecté.

d) Le degré d'infection du lait dépend, bien entendu, de l'étendue et des caractères des lésions des animaux qui l'ont produit, mais cette infection est toujours à redouter.

e) Il suffit de mélanger du lait, provenant d'une seule vache tuberculeuse, avec quarante fois son volume de lait, provenant de vaches saines, pour obtenir un mélange infectant.

f) Le danger de la transmission de la tuberculose bovine à l'homme, par le lait, est indéniable.

g) La pasteurisation et même l'ébullition, ne détruit pas les toxines sécrétées par les bacilles, et ainsi le lait, même stérilisé, reste dangereux pour les organismes tuberculeux.

h) Il n'est qu'un seul moyen hygiénique, de soustraire les enfants à l'infection tuberculeuse, résultant de la consommation du lait cru; c'est de ne produire que du lait, naturellement exempt de bacilles de Koch.

b) Par la viande

Le danger d'infection, par la viande d'animaux tuberculeux, est connu depuis longtemps. On connaît les prescriptions de Moïse défendant la consommation de la viande des animaux tuberculeux. Les livres des autres rites religieux contiennent des prohibitions similaires. En 1868, Chauveau démontra, que l'on peut transmettre la maladie, en faisant manger des lésions tuberculeuses.

Ici s'agit de la question de savoir, si l'on peut manger la viande d'un animal tuberculeux, ou bien si l'on doit la rejeter entièrement, de la consommation. On admet que l'on peut trouver des bacilles tuberculeux, dans les organes et les muscles mêmes, quand la viande semble saine. Il n'en reste pas moins vrai, que les tissus musculaires, sont rarement atteints. La maladie peut gagner tous les organes, mais elle se localise très souvent dans les glandes ou ganglions lymphatiques. Dans le cas d'un animal tuberculeux, il y a lieu de se demander, si la maladie ne s'attaque qu'à un organe, ou si elle est généralisée. Il y a lieu de considérer, en même temps, le degré d'embonpoint ou l'émaciation de la carcasse. Quand la maladie ne se localise que dans un organe, l'on peut utiliser la viande après avoir rejeté la partie malade. Dans le cas de

généralisation de la maladie, la carcasse doit être entièrement rejetée de la consommation. En résumé, le rôle de la viande, dans la transmission de la tuberculose bovine, est presque négligeable, si on le compare au danger de l'ingestion du lait, provenant d'animaux tuberculeux.

(A suivre)

Cette nouvelle mission Saint-Elzéar à la Baie des Chaleurs

Cette nouvelle mission qui sera bientôt une prospère paroisse est située dans le canton COX, entre les rangs VII et XVI, inclusivement.

Une bonne route d'auto, partant de Bonaventure conduit jusqu'à la chapelle-école, bâtie sur le lot XVI du rang XII. D'autres chemins seront ouverts à mesure que les colons arriveront. On reliera aussi la mission Saint-Elzéar par une route directe à la petite ville de New Carlisle, ce qui rapprochera la mission du chemin de fer.

Dix sept familles formant une population de 135 âmes, résident dans les rangs XI et XII, près de la chapelle-école.

En 1929 du travail de défrichement a été fait sur 31 lots. Le missionnaire de Saint-Elzéar, l'abbé Edmond Plourde, de Paspébie, comté de Bonaventure, a fait un recensement qui démontre que 436 acres de terre sont en culture, soit une moyenne de 14 acres par lot.

Le sol argileux s'égoutte bien. Il ne sera pas nécessaire de faire des rigoles et des fossés pour les premières années, car les nombreux ruisseaux drainent naturellement le pays. Le terrain a une pente douce vers le sud.

Les grains mûrissent bien. Les gelées sont tardives. Les jardinages poussés à la mission Saint-Elzéar sont réputés pour leur beauté et leur saveur.

Les lots de terre sont de 6 acres par 18, soit environ 108 acres par lot, en superficie. Tous les rangs de la nouvelle paroisse seront doubles.

A deux milles de la chapelle-école, un pouvoir hydraulique a été aménagé pour produire de l'énergie électrique. Ce pouvoir fournit l'électricité à Bonaventure, à New Carlisle, et à Paspébie. Les poteaux pour fournir l'électricité jusqu'à la chapelle-école de la nouvelle mission sont posés, de sorte que les colons de la nouvelle mission de Saint-Elzéar pourront jouir de la lumière électrique avant des vieux centres ouverts depuis des décades.

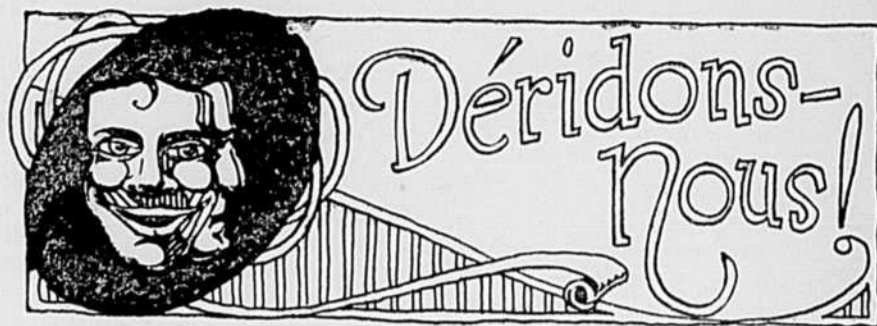
L'étendue actuelle de la Mission est de 6 milles carrés.

Une centaine de familles pour le moins pourraient trouver à s'établir convenablement dans cette paroisse nouvelle.

Qui veut de ces terres?

Il est entendu que tous ceux qui durant leur vie tiennent à rester pauvres, tous les pilliers de forêt, les *jobbers* de chantier, n'ont pas besoin d'aller demander des terres à l'abbé Plourde. Il les réserve pour les *faiseurs* de terre, pour ceux qui ont l'ambition de devenir riches par la culture du sol. Ceux-là seront reçus à bras ouverts, protégés, aidés.

Pour plus de renseignements, écrivez au service de colonisation, Chemin de fer National du Canada, Montréal, Que.



Croquis domestique

Le mari rentre à la maison.

Elle:—La cuisinière nous a laissés!

Lui:—Pourquoi?

Elle: Il paraît qu'au téléphone, aujourd'hui, tu lui as parlé sur un ton brusque.

Lui:—C'était la cuisinière?? Ciel! je croyais te parler, à toi.

La maman.—Comment, tu as encore une tache d'encre sur ton cahier.

L'enfant.—Ce n'est pas de ma faute, maman, en classe j'ai un petit nègre comme voisin et il a saigné du nez pendant que j'écrivais.

—Les exercices que vous faites vous font-ils maigrir?

—Oui, beaucoup, le transatlantique que j'avais tatoué sur la poitrine a maintenant la dimension d'une chaloupe.

Le marchand.—Comment, les plumes que je vous ai vendues ne valent rien pour écrire?

Le client.—Non l'enfant fait plus de fautes qu'avant.

—J'ai eu autrefois, dit Isaac, un chien extraordinairement intelligent. Figurez-vous qu'il savait parfaitement reconnaître un vagabond d'un bourgeois.

—Qu'est-ce qu'il est devenu, ce chien merveilleux? demande-t-on.

—J'ai dû le donner, répond Isaac. Il avait la mauvaise habitude de me mordre.

Un Irlandais comparait en Cour pour répondre à l'accusation d'avoir assailli sa femme et lui avoir infligé des lésions corporelles graves.

Le magistrat.—Vous avez encore battu votre épouse, Jim?

L'accusé.—Oui, Votre Honneur.

Le magistrat.—Vous m'avez pourtant promis de ne plus recommencer.

L'accusé.—Que voulez-vous, monsieur le juge, je l'aime encore.

Hector.—Est-ce vrai, Jacques, que tu t'es acheté un auto?

Oui, un Ford.

Hector.—Bien moi aussi je m'en suis acheté un.

Jacques.—Vraiment? De quelle marque?

Hector.—Un Packard.

Jacques.—C'est une bonne marque... aussi, mon vieux.

Un commis-voyageur ayant affaire à un endroit assez éloigné de la gare avait loué une voiture conduite par un vieux cultivateur. Chemin faisant, un orage éclate et, à la stupeur du voyageur, le conducteur n'activait pas la vitesse de

son cheval. A la fin, impatienté, il s'écrie:

—Écoutez donc, mon ami, ne pourriez-vous pas aller un peu plus vite? Ne vous apercevez-vous pas qu'il pleut à boire debout?

—Bah! à quoi bon, il pleut autant en avant qu'en arrière!

Elle.—Le temps est bien couvert.

Lui.—Il veut sans doute te donner une leçon.

Le comble de la joie pour un professeur de géographie:

—Voir un fleuve suivre son cours.

Calino, qui a pour tous les animaux un culte touchant, est sur le point de se marier.

—Mais, déclare-t-elle, je n'épouserai qu'une femme qui adorera les bêtes.

—Vous avez raison, dit quelqu'un... Au moins vous serez sûr d'être aimé.

La célèbre cantatrice Melba aimait à raconter l'anecdote suivante. Elle visitait un asile d'aliénés quand elle aperçut un aliéné qui frottait sur une toile blanche un pinceau sans peinture.

—Qu'êtes-vous à peindre? demanda Melba au pauvre fou.

—Le passage de la Mer Rouge par les Hébreux.

—Mais où sont les Hébreux?

—Ils ont déjà passé.

—Et la Mer Rouge?

—Elle est complètement à sec!

—Et les Égyptiens, où sont-ils?

—Je les attends d'une minute à l'autre!

—Chose vient de se suicider.

—Qu'est-ce qui lui a donc passé par la tête?

—Une balle de revolver.

L'accusé.—Mais, son Honneur, je suis étudiant.

Le juge.—L'ignorance n'est pas une excuse.

Un "ange"!

Une jeune fille se présente chez un grand impresario de cinéma, sollicitant de lui un engagement.

—Avez-vous déjà fait du cinéma, Mademoiselle? lui demande-t-il?

—Non, Monsieur, répond-elle ingénument; mais tous mes amis me disent que j'ai une voix angélique, que je joue divinement de la harpe, et que j'ai un visage de séraphin.

—Alors, Mademoiselle, vous perdez votre temps en faisant du cinéma: pourquoi ne vous adresseriez-vous pas plutôt à saint Pierre?

Une région de culture mixte dans l'Ouest canadien

L'un des meilleurs lieux d'établissement du continent américain, c'est sans contredit, au pays de l'Ouest canadien, la région des parcs, dont Saint-Paul est le centre.

Cette immense région n'est pas celle où le colon peut labourer sans rencontrer d'obstacles comme dans la grande prairie, mais le sol est si fertile, si bien approprié pour la culture mixte, qu'il dédomage amplement des efforts supplémentaires occasionnés par le défrichement.

On ne devrait pas oublier que la présence de cette végétation est un signe d'humidité. Et l'humidité, dans un pays comme l'Ouest canadien, c'est la certitude d'abondantes récoltes. Pour ceux qui font de l'élevage, de l'industrie laitière, l'humidité, ce sont des parcs plus herbeux, une végétation plus luxuriante qui permet de garder plus d'animaux dans une étendue d'égale grandeur; l'humidité, ce sont les légumes plus beaux, les jardins de fleurs aux couleurs plus riants, les lacs remplis de canards les ruisseaux, les rivières fourmillantes de poissons; l'humidité, c'est la vie des plantes, comme c'est la vie des animaux et des hu-

mans. Et le pays de Saint-Paul est particulièrement favorisé sous ce rapport.

Dans ce pays favorisé par la nature, traversé par les voies du Chemin de fer National du Canada, où il se construit encore de nouvelles lignes, les Canadiens-français de la région se sont organisés pour aider ceux de leurs frères de l'Est qui sont à la recherche d'établissements.

Les citoyens de Saint-Paul et des paroisses environnantes ont formé un Bureau de Colonisation, et ils disposent, par ce Bureau de centaines de fermes qu'ils mettent à la disposition des nouveaux venus.

Ce Bureau fut formé parce que les Canadiens du pays de Saint-Paul veulent que les terres encore inoccupées des paroisses qu'ils habitent, aussi celles qui entourent leurs paroisses, soient réservées pour les nôtres. Le Bureau a pris des options sur toutes les terres inoccupées, afin que les étrangers ne puissent s'en emparer, comme ils le menaçaient, attirés par la richesse du sol.

Dans ce pays, ça coûte moins cher qu'ailleurs pour élever des animaux; de sorte que l'élevage des vaches, des porcs, des moutons, des chevaux, paient ceux qui s'adonnent à ces cultures.

Cette facilité d'élevage des animaux, les paccages abondants, les récoltes de grains de foin, de légumes, prodigieuses, quand la culture est bien faite, assurent aux fermiers qui se livrent à la culture mixte des avantages qui conduisent au succès.

Ceux qui sont à la recherche d'un établissement peuvent toujours avoir sur cette région les renseignements les plus précis quand ils s'adressent à l'abbé Geo. Bilodeau, 520, rue Richemond, à Montréal, ou encore au Service de Colonisation, Chemin de fer National du Canada, à Montréal, également. Ceux qui s'adressent au Bureau de Colonisation, Saint-Paul, Alberta, pour avoir des renseignements détaillés sur la région, reçoivent une réponse immédiate.

Des avantages spéciaux sont offerts à ceux qui vont visiter le pays de Saint-Paul et les environs pour s'y établir.

Ceux qui veulent profiter du surplus de valeur que prendront ces terres aux multiples avantages pour la culture mixte, font bien d'aller s'emparer au plus vite des fermes vacantes de la région des Parcs de l'Ouest canadien.

J.-E. LAFORCE

Une excursion au pays des ancêtres

Le second voyage outremer organisé par les soins de la Fierté Française, sous la direction de M. le professeur Joseph Dumais, de Québec, commencera le 5 juillet prochain, alors que les excursionnistes s'embarqueront à Québec sur le paquebot *Montcalm* du Pacifique Canadien, pour une tournée de quarante-trois jours en France et en Belgique. Le retour aura lieu le 16 août suivant sur un autre paquebot de cette compagnie, l'*Empress of Scotland*. Ce voyage suscite beaucoup d'intérêt parmi nos compatriotes de toutes classes, hommes d'affaires, professionnels, instituteurs, industriels, car tout en offrant une occasion de repos et de distraction, il a une portée éducative et instructive. Il procure en même temps une excellente occasion de visiter la patrie des ancêtres, en Normandie, en Picardie, etc.

Comme il reste un peu moins d'un mois avant le départ de cette magnifique randonnée en France et en Belgique, les personnes intéressées feraient bien de communiquer avec M. Joseph Dumais, 57, rue St-Jean, Québec, car le nombre des cabines qui ont été mises à la disposition de l'organisateur est plutôt restreint, en raison du fort mouvement touristique durant les mois d'été. Les prix chargés pour le voyage sont très minimes, très bas même, et ceux qui désiraient en faire partie, devraient ne pas tarder à envoyer leur adhésion, car il n'y a pas de temps à perdre pour réserver les cabines, se procurer l'indispensable passeport, etc. Les hommes d'affaires et industriels seront sans doute anxieux de visiter les Expositions Internationales d'Anvers et de Liège, organisées pour célébrer le centenaire de l'indépendance de la Belgique.

Le mildiou européen de l'orme

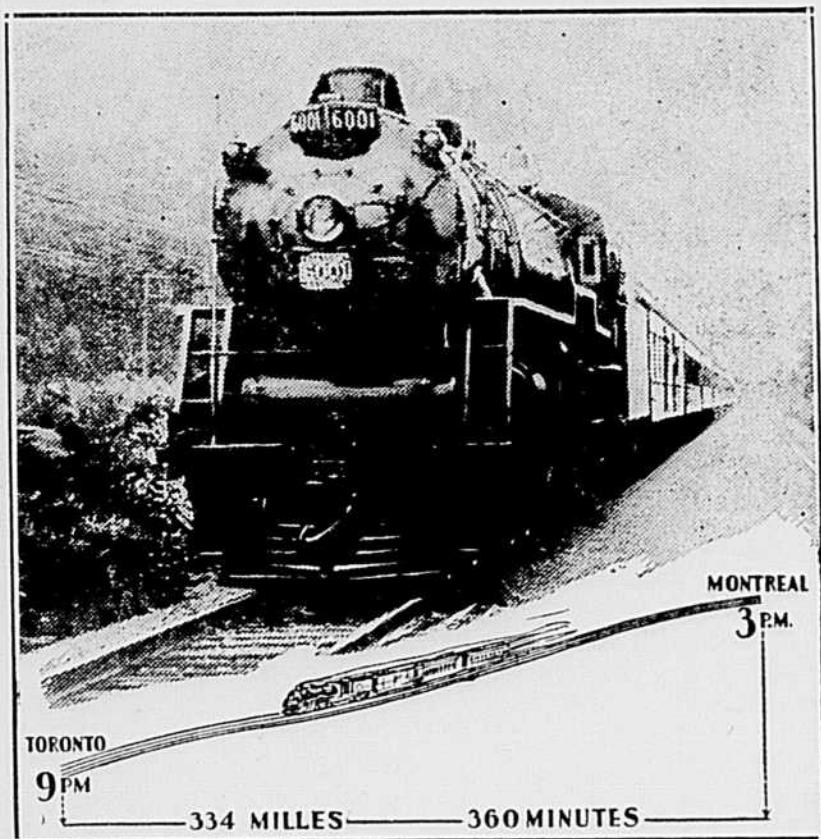
Quoique le mildiou européen de l'orme sévisse sur le continent européen depuis dix ans, il n'a pas encore fait son apparition au Canada. Ceci démontre l'utilité des travaux accomplis par le Service de l'inspection des plantes, du Ministère fédéral de l'agriculture. Le mildiou de l'orme a fait sa première apparition en Hollande en 1919, et il a été constaté depuis en Belgique, en France, en Allemagne, en Norvège et en Angleterre. Les symptômes extérieurs de la maladie sont le dessèchement et la décoloration du feuillage au collet ou aux extrémités des branches, après quoi les feuilles meurent ou tombent. La maladie se propage graduellement jusqu'à ce que l'arbre entier soit attaqué, et celui-ci finit par mourir. Les petits arbres sont détruits au bout de quelques semaines, tandis que les arbres plus gros peuvent y résister plusieurs années. Toutes les pousses d'orme importées au Canada sont soigneusement examinées, et l'on croit que la maladie n'est pas encore introduite au pays.

Le ministère public vient de demander vingt années de travaux forcés.

Le président.—Accusé, qu'avez-vous à ajouter?

L'accusé.—Rien, mon président; j'aurais plutôt à retrancher.

NOUVEAU RECORD DU C.N.R.



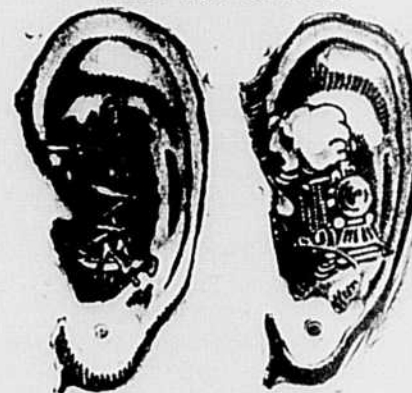
Le Chemin de fer national du Canada annonce qu'à partir du 27 avril, prochain il mettra en service, entre Montréal et Toronto, des nouveaux trains qui seront les plus rapides du monde sur pareille distance. Le fameux "International Limité," dans le sens de l'Ouest, et l'"Inter-City," dans le sens de l'Est, couvriront les 334 milles qui séparent Montréal de Toronto en 360 minutes. Le premier partira de Montréal à 3.00 hrs. de l'après midi et le second de Toronto à 4.00 hrs. de l'après midi, pour arriver tous deux à destination six heures plus tard et permettre ainsi aux hommes d'affaires de passer pratiquement toute la journée à leur bureau, et d'être le soir dans l'autre ville.

La mise en service de ces nouveaux trains, par le Canadien National, per-

mettra au public canadien d'atteindre rapidement non seulement les deux principales villes du Dominion, mais aussi Chicago et autres villes américaines. De plus ils raccourciront le trajet entre Montréal, Winnipeg et Vancouver. En prenant l'"International Limité" pour se rendre à Toronto les voyageurs pourront, dans cette dernière ville, faire le raccordement avec le "Confédération" et gagner une heure entre Toronto et Winnipeg et trois heures entre Toronto et Vancouver, sans parler du temps économisé entre Montréal et Toronto.

Le train transcontinental du Canadien National, le "Continental Limité," deviendra aussi plus rapide. Enfin les horaires seront améliorés entre Montréal, Buffalo et Detroit.

Conseils pour les Bruits dans les Oreilles



Entendez-vous dans votre tête comme le tintement des cloches—le bourdonnement des insectes—ou encore du bruit comme celui que fait la vapeur sortant d'une locomotive—ou autres sons. Peu importe ce que soient ces bruits, ils sont ennuyeux. Ils vous empêchent de dormir—ils vous rendent nerveux, mais ce qu'il y a de plus dangereux, c'est qu'ils conduisent à une grande surdité dans plusieurs cas.

Consultation Gratuite

Vous devriez demander conseil et soigner ces maladies tout de suite. Le Spécialiste Sproule pour les Oreilles, 58, Cornhill Building, Boston, a conçu une nouvelle méthode de consultation par la poste, de sorte qu'il n'a pas besoin de vous voir pour vous conseiller, si votre cas convient à cette méthode. Cette méthode a obtenu des résultats des plus satisfaisants dans le traitement de divers cas d'ennuyeux bruits dans la tête et de surdité, par tous les Etats-Unis et le Canada.

NOM au long

ADRESSE

Si vous souffrez de bruits dans la tête ou les oreilles de quelque genre que ce soit, remplissez ce coupon et mettez-le à la poste aujourd'hui. Une femme du Michigan fit cela il y a quelque temps et aujourd'hui elle dit:

"Quelques lignes seulement pour vous laisser savoir que je me sens toujours bien. Il y a presque trois ans que je n'ai plus de bruits dans la tête, et je me dis chaque jour que c'est une bénédiction d'être rétablie et d'être débarrassée de ce terrible bourdonnement dans la tête".

Ecrivez en français ou en anglais. Pour recevoir une consultation gratuite sur les bruits dans la tête, remplissez le coupon et envoyez-le à

L'AURICULISTE SPROULE
58, Cornhill Building, Boston, Mass.

La vente en commun des produits de la ferme

La ferme est, dans un certain sens, une usine. Le cultivateur doit se préoccuper tout d'abord de l'achat de matières premières, qu'il fera transformer par ses terres ou ses animaux. C'est ce qui explique qu'une des activités primordiales des associations agricoles soit l'achat en commun.

Mais il est une autre forme d'activité économique qui fait de plus en plus de progrès dans nos associations: c'est la vente en commun. Elle est appelée à d'autant plus d'avenir que l'on peut estimer que le cultivateur vend environ trois fois plus (en valeur-argent) qu'il n'achète pour son exploitation.

Autrefois, dans nos pays—et actuellement encore, dans certains pays où l'agriculture n'a pas encore atteint un haut degré de développement—le problème de la vente ne se posait pas.

La ferme constituait, pour ainsi dire, une économie fermée, où on n'achetait et ne vendait que le strict minimum. Le cultivateur n'utilisait d'autres engrais que le fumier de ses animaux et ne donnait à ses bêtes d'autres aliments que ceux qui étaient récoltés sur la ferme. De même, on se nourrissait des produits de sa propre exploitation, et la famille se vêtait du lin de ses propres champs et de la laine de ses moutons, qui étaient filés et tissés par la paysanne et ses filles.

En règle générale, le paysan ne vendait donc que dans la mesure où il devait acheter les quelques articles que sa ferme ne lui donnait pas, ou se procurer l'argent nécessaire au paiement des impôts et du fermage.

Depuis lors, les temps sont bien changés.

Parallèlement à l'évolution de l'industrie s'est accomplie l'évolution de l'agriculture qui, de la forme extensive, est passée à la forme intensive.

Tout comme l'industriel, l'agriculteur moderne doit acheter et doit vendre; de plus en plus il doit exporter.

Pour donner une idée de l'importance du problème de la vente des produits de la ferme, il nous suffira de rappeler qu'en 1929, la Belgique a vendu pour 1 milliard 700 millions de francs de produits agricoles, rien qu'à l'exportation.

Pour certains produits, les céréales par exemple, nous sommes handicapés vis-à-vis des pays d'outre-mer et de l'Europe centrale. Fatalement nous en arriverons à devoir nous adonner plus encore aux cultures spécialisées et aux spéculations animales. Or, un facteur très important de réussite en ce domaine, c'est la vente en commun.

L'exemple du Danemark est typique à ce point de vue.

Le Danemark est un pays dont la plus grande partie du sol n'est pas fertile naturellement. La guerre de 1864 avait ruiné la population. Plus tard vint la crise des céréales; or, celles-ci étaient la principale des cultures et faisaient l'objet d'un grand commerce d'exportation.

Le cultivateur danois fut le premier à comprendre que, en ce qui concerne le blé, l'agriculture européenne n'était pas en mesure de lutter victorieusement contre celles des pays d'outre-mer, et résolu-

ment il orienta son exploitation vers les spéculations animales, pour lesquelles sa situation géographique le mettait en bonne posture au point de vue de l'exportation.

Le beurre provenant des grandes exploitations était très demandé sur le marché de Londres, le beurre "paysan" des petites fermes lui était inférieur, surtout à cause de son manque d'uniformité. Mais la première laiterie coopérative se créa en 1882 à Hjedding, une pauvre bourgade de Jutland occidental. Le moulin progressa, et ce fut un événement sensationnel quand, en 1889, le beurre des coopératives paysannes obtint le premier prix à une exposition agricole. Actuellement, sur les quelque 1700 laiteries danoises, 1400 environ sont coopératives et travaillent le lait de 90% du cheptel national.

Ensuite se créèrent les associations d'exportation du beurre, qui traitent 40% du beurre produit dans le pays.

La grande production laitière devait tout naturellement avoir comme corollaire l'extension de l'élevage porcin. Ici aussi l'association intervint: il existe actuellement plus de 50 abattoirs coopératifs, qui traitent 85% du bacon exporté.

Les premières tentatives de vente en commun des oeufs datent de 1895. Nos lecteurs savent quelle est la place occupée depuis lors par l'oeuf danois sur le marché anglais et allemand.

On juge l'arbre à ses fruits: contentons-nous donc de signaler qu'en 1929 le Danemark a exporté, en fait de beurre, oeufs, viande et animaux vivants, pour 1 milliard 200 millions de couronnes (11½ milliards de francs).

Les avantages de la vente en commun sont nombreux.

Tout d'abord, elle fait fonction de régulateur des prix. Là où existe une organisation de vente collective, le commerce privé doit, bon gré mal gré, tenir compte des prix payés par l'organisation. Ainsi la vente en commun améliore les conditions du marché.

Mais le grand mérite de la vente collective, c'est la répercussion qu'elle exerce sur la qualité des produits, et conséquemment sur les méthodes de production.

Illustrons cela par un exemple:

Un négociant étranger achète des oeufs dans notre pays. Il est indispensable que, avec les oeufs qu'il a achetés chez une centaine de cultivateurs, dans une dizaine de localités, il puisse former des lots uniformes, c'est-à-dire, il faut que l'aspect, le poids, l'emballage, etc. de plus tous ces oeufs soient identiques. Il doit pouvoir expédier n'importe où n'importe quelle caisse, et toujours ses clients doivent y trouver la même marchandise.

On comprendra qu'un tel négociant paiera volontiers quelques centimes de plus pour des oeufs qui répondent à toutes ses exigences.

Tout comme la production industrielle, la production agricole s'oriente de plus en plus vers l'article de masse, vers la standardisation. Ce n'est qu'avec une marchandise standardisée qu'on peut obtenir des prix rémunérateurs à l'exportation, conquérir de nouveaux débouchés et conserver les anciens par ces temps de grande concurrence.

Mais la standardisation suppose une discipline que seule peut obtenir une organisation puissante. Cette discipline ne s'exerce pas seulement sur la qualité et la présentation du produit, mais aussi sur la production elle-même. C'est ce qui explique les progrès obtenus, par exemple, dans l'élevage porcin et la production laitière, au Danemark.

Un autre pays, qui s'est fait un nom sur le marché mondial des produits de l'agriculture, et spécialement de la culture maraîchère, c'est la Hollande. Nos lecteurs, qui suivent la rubrique "l'Agriculture à l'Etranger", savent quel progrès la Hollande a faits en ce domaine, grâce à l'organisation de ses "veilingen" (criées).

Le Boerenbond, qui est une institution complète, s'occupe depuis plusieurs années de l'organisation de la vente collective, qui fait chaque année de nouveaux progrès.

Elle traite les pommes de terres hâtives et de provision, le beurre, les oeufs, la chicorée-witloof, les légumes; la vente en commun des fruits, qui jusqu'ici se bornait à la région de Landeghem, s'étend actuellement au Sud du Limbourg.

En 1928, notre organisation de vente en commun a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 180 millions de francs.

Pour l'exercice 1929, ce chiffre est encore en sérieuse augmentation.

Le Boerenbond met en oeuvre, dans la vente collective des produits de ses membres, les méthodes les plus modernes de propagande. C'est là un gage de succès.

Certes, la Belgique est beaucoup plus industrialisée que la Hollande et le Danemark. Entre autre, notre agriculture ne s'est pas encore engagée aussi loin dans les voies de la spécialisation que l'ont fait ces deux pays. Les résultats obtenus jusqu'ici par la vente en commun n'en acquièrent que plus de signification.

Le Boerenbond continuera, comme par le passé, à s'efforcer d'être à la hauteur de la tâche qu'il s'est imposée. Aux membres, il appartient de seconder ces efforts par leur esprit corporatif et leur discipline.

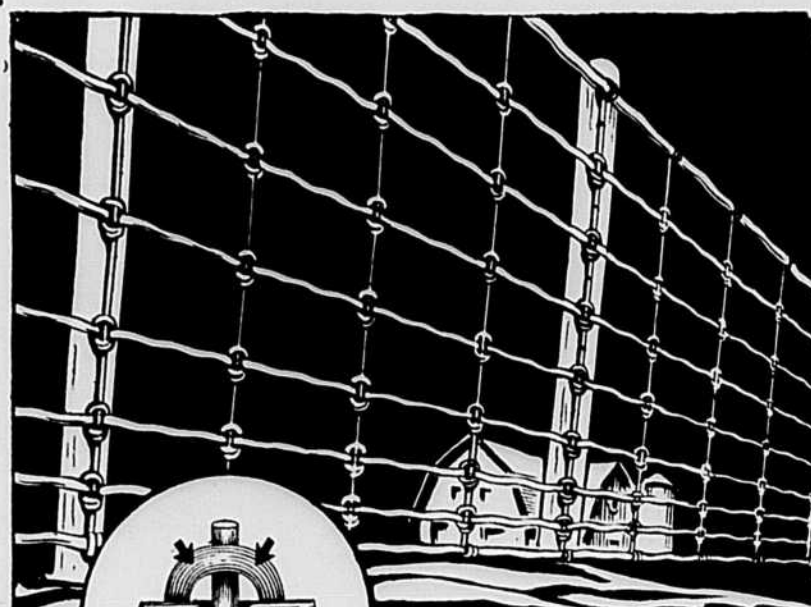
H. H.

(Le Paysan)

—Qu'avez-vous à ajouter pour votre défense?

—Mon président, je ne sais plus du tout si je suis ou non coupable, tant mon défenseur et le ministère public se sont chamaillés.

Observez les champs de pommes de terre qui ont reçu une application d'engrais chimiques riches en potasse.



1

VOICI —

Une clôture de longue durée... à un prix très modéré — La clôture de ferme "SECURITY"

est à la fois de sûreté, solide et de grande protection. Elle est de plus longue durée que toutes autres. La Clôture Security est une protection pour votre propriété... elle est solidement fabriquée et résistera aux coups les plus durs qu'une clôture de ferme puisse endurer, sans être affectée d'aucune manière.

Le noeud Security qui joint les broches venant de toutes les directions, rend la clôture à l'épreuve de tout trouble... la broche No 8, placée sur le dessus, retient la clôture et l'empêche de pocher et est à l'épreuve de la rouille.

Ecrivez-nous dès maintenant et nous vous enverrons notre catalogue GRATUITEMENT, il vous renseignera sur tout et vous prouvera que vous pouvez épargner avec la CLOTURE DE FERME SECURITY.

SECURITY FENCE

COMPANY LIMITED

2651 Rue Ste-Catherine Est.

Montreal

L'AGRICULTURE

Plusieurs s'étonnent probablement de voir l'agriculture parmi les carrières auxquelles préparent les études secondaires. On est si habitué à faire une différence entre les petits qu'on envoie au Collège et ceux qu'on garde pour la terre. Pourtant l'agriculture est une science, une science aujourd'hui très avancée, une science éminemment pratique. La terre, selon le mode de culture, peut être un accumulateur ou bien une pile sèche. Un grand nombre de nos fermiers en font une pile sèche: ils l'épuisent, et ensuite doivent l'abandonner. Si on la cultivait autrement, on pourrait constamment lui redonner l'énergie qu'elle donne: comme l'accumulateur. La science agricole requiert des études comme toutes les autres: ce sont les mieux formés qui réussiront. On me trouvera bien jeune pour faire la leçon, mais ce n'est pas ma seule expérience que je donne, mais l'expérience des autres, de tous ceux qui ont étudié et ont réussi. Certes, les nôtres ont eux aussi de l'expérience, mais qui, trop souvent se termine à constater l'appauvrissement de la terre. "Je ne sais ce qu'il y a... mes récoltes diminuent toujours". —L'agronome pourrait parfois le dire.

FORMATION

1.—*Aptitudes requises*: l'École d'Agriculture n'exige que l'immatriculation, c'est-à-dire le cours complet des écoles. Personnellement je considère le cours classique comme la meilleure préparation: l'agronome devant être un initiateur et un meneur, a besoin d'une formation supérieure. Qu'il se contente même d'utiliser sa science pour lui-même, il lui faut cette envergure d'esprit qui permet les vues d'ensemble. Si le cultivateur savait lever les yeux de son petit coin de terre, voir un peu plus loin que son labour quotidien, s'il savait apprécier la situation des marchés internationaux, parfois modifierait-il sa culture: il lui en coûterait moins cher peut-être, dans les années critiques, comme celles que nous vivons. De plus, avec le cours scientifique qu'on nous annonce au Collège, les jeunes seraient très bien préparés pour l'Université. L'étude des mathématiques et de la chimie surtout leur serait précieuse.

2.—*Etudes*: elles sont de quatre années à l'Université d'Alberta, conduisant au degré de Bachelier ès-Sciences Agricoles. Si l'étudiant peut faire deux années en une à l'École d'Agriculture—et il le ferait facilement avec le nouveau cours scientifique du Collège—il n'a que trois années à faire à l'Université. C'est un avantage, car à l'École d'Agriculture, il n'y a que les frais de pension, tandis que les honoraires de l'Université sont assez élevés.

On y étudie l'horticulture, la culture des champs, le génie agricole, le soin et l'élevage des animaux, l'aviculture, la science vétérinaire, ce qui sous-entend naturellement des cours nombreux en mathématiques, chimie, botanique, entomologie, bactériologie.

OUVERTURES

C'est une carrière qui ne sera jamais encombrée, une carrière qui s'offre à un grand nombre dans un pays agricole comme le nôtre. Pour ceux qui ne veulent pas rester sur la terre, il y a des postes nombreux et importants. Mais

tous d'ordinaire, sauf ceux qui enseignent à l'Université ou dans les Ecoles, finissent par revenir à la ferme. C'est ce qui fait la richesse agricole d'un pays: il y a place pour un agronome sur chaque quart de section. Il y aurait avantage même pour un fermier à prendre sur l'héritage de son fils pour lui faire suivre un cours d'agriculture scientifique: ce serait un héritage au moins doublé. En agriculture comme ailleurs ce sont les progressistes qui tiennent la tête: les Etats-Unis nous dépassent à cause de leurs méthodes scientifiques. Nos Canadiens craignent trop les nouveautés: il faut qu'elles aient enrichi tous leurs voisins, et qu'eux-mêmes soient relégués aux dernières places avant qu'ils ouvrent les yeux.

LA CARRIERE

1.—Qualités requises:

a) *Intellectuelles*: il faut à l'agronome un esprit ouvert, progressiste, qui sait chercher ce qu'il y a de bon dans une méthode nouvelle avant de la rejeter; un esprit chercheur aussi, qui sache voir clair et perfectionner constamment ses méthodes: il est le médecin du sol.

b) *Morales*: du dévouement, de l'enthousiasme, pour soutenir une cause souvent méconnue. L'agronome voudrait aider les autres à mieux réussir, et on l'accuse souvent de ne soigner que ses intérêts. S'il n'avait pas de dévouement, ces rebuffades finiraient par renfermer l'agronome en lui-même.

2.—La carrière elle-même:

Elle est souvent encore rendue pénible par les préjugés: on s'oppose à toute nouveauté. L'agronome sait qu'il a raison, que ses conseils sont tout à l'avantage de ceux qui l'écoutent, et pourtant il ne sent trop souvent que de l'inertie.

Au simple point de vue personnel, les avantages sont nombreux: c'est une des professions qui "paient le plus". Quelques-uns ont des positions du gouvernement; ce ne sont pas les plus riches. Mais ceux qui s'établissent eux-mêmes sur une ferme, qui mettent toute leur science à tirer du sol le meilleur rendement possible, ceux-là peuvent se promettre la prospérité.

Tout cela demande un travail continu, courageux: sur la terre comme partout, on ne peut se promettre le succès sans travail. Les fatigues pourtant ont leurs récompenses dans cette joie que ressent le cultivateur de travailler avec la nature. La science lui assure une coopération de tous les instants de forces mystérieuses et toujours amies qui agrandissent l'âme et font mourir bien des petites gens.

WILFRID BOISVERT.

(La Survivance)

Un gaffeur

On parlait, entre amis, d'un autre ami, absent, celui-là, et l'on cassait du sucre, sur quel dos, on s'en doute.

—Il n'y a pas à dire, fit quelqu'un, c'est un maître-gaffeur.

—Et naturellement, ajouta un autre, il ne voit pas les gaffes qu'il commet.

—Pourtant, intervint un troisième plus charitable, il ne faut pas croire qu'il est aussi gaffeur qu'on le dit.

Ah! bien, alors, reprend le premier il faut avouer que si ses gaffes ne sont pas réelles, elles sont rudement bien imitées!

Les possibilités agricoles dans notre futur empire du nord...

Héritage à réclamer

Pour les uns, pour ceux surtout qui ne les ont jamais visités, les plateaux de terre argileuse du nord des Laurentides sont inexploitablement profitables. Pour d'autres, le nord est un pays inhabitable, presque inabordable. Le seul revenu qu'on en peut tirer, disent-ils, c'est la récolte des épinettes. Ils ajoutent: ces terres sont trop au nord! Peut-on songer sérieusement à récolter sur des terres situées à cette latitude! Ces gens ignorent ou oublient que si le Canada est le pays qui exporte le plus de blé, c'est justement parce qu'il s'y récolte des centaines de millions de minots de blé, annuellement, sur des terres canadiennes situées encore plus au nord que celles de notre futur empire du nord des Laurentides.

Impossible de récolter au nord des Laurentides, disent les pessimistes!

Et pourtant, l'an dernier, à la ferme de Kapuskasing, le rendement du blé Garnet fut de 25 minots l'acre. Chez M. Cléophas Tremblay, cultivateur de Kapuskasing également, de la semence de deux minots de blé Garnet on récolta trente-cinq minots de blé dur No 1. Les rendements pour l'orge furent de 30 à 35 minots l'acre. Ces grains sont de qualité supérieure, recherchés pour les semences.

C'est par douzaines que l'on pourrait citer des cas semblables, bien que la récolte de l'an dernier ne fut pas abondante.

Le nord n'est pas un bon pays pour la culture disent les pessimistes.

M. Adélar Caron, cultivateur de Kapuskasing dit autre chose. Il parle par expérience.

En 1921, avec ses neuf garçons pour richesse, il laissait la région de Sherbrooke et allait s'établir sur une terre nouvelle, à Kapuskasing, dans le Nord-Ontarien.

Pour établir une grosse famille sur des terres neuves, quand on est sans le sou, on commence comme on peut, comptant sur la Providence. Sans argent, il faut faire du défrichage, se loger, acheter des animaux, des provisions. Les trois repas viennent souvent, et quand on défriche il arrive que c'est quatre repas par jour qu'on dévore.

C'était la condition de la famille d'Adélar Caron, à son arrivée dans les plateaux argileux du Nord des Laurentides.

Dès le début, M. Caron mit en pratique le proverbe: Aide-toi, le ciel t'aidera!

Il commença son travail avec un cheval emprunté.

Aujourd'hui M. Caron possède 350 acres de bonne terre, dont 100 acres en culture, près de la ville de Kapuskasing. Il est bien logé, Ses troupeaux sont bien établis. Il vend dans la ville voisine les produits de sa ferme.

Cet établissement agricole vaut environ \$15,000.

A part cela ses fils ont des lots qu'ils sont à défricher, quelques milles plus loin, à Lowther.

La famille Caron trouve et dit qu'il est facile pour des gens peu

fortunés, de s'établir avantageusement sur nos terres du nord.

Ce que cette famille a accompli, n'importe quelle famille de cultivateur pourrait le faire, en y mettant de la ténacité, et le même dévouement.

Parmi les familles qui depuis neuf ou dix ans ont quitté nos campagnes pour la ville, canadienne ou américaine, combien s'en trouve-t-il qui pourraient aujourd'hui montrer un avoir de \$15,000, sans compter les terres ou les économies que peuvent avoir les garçons, s'ils en ont.

Autre aspect de la question qui a son importance. Combien d'enfants de cultivateurs canadiens, partis pour aller faire fortune en ville ou du moins y vivre honorablement, y jouir du confort, sont aujourd'hui sans travail, sans argent, et n'ayant plus la santé physique et le courage moral de sortir du bourbier où ils se trouvent? Ils voudraient partir, retourner à la campagne, recommencer leur vie. La ville les a ruinés financièrement, physiquement, moralement.

Ces terres argileuses du Nord sont de qualité supérieure. Elles nous appartiennent. Le gouvernement aide ceux qui les défrichent pour leur propre bénéfice. Chacune de nos familles possède là un héritage qu'elle peut réclamer pour son établissement.

Les familles qui désirent avoir plus de renseignements sur leur héritage dans notre futur empire du Nord, n'ont qu'à s'adresser au Service de Colonisation: Chemin de fer National du Canada, Montréal, Qué.

J.-E. LAFORCE.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure actuelle), le jeudi 10 juillet 1930, des soumissions pour la reconstruction du quai public de Pierreville, comté de Yamaska, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour la reconstruction du quai, Pierreville, P.Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de l'ingénieur de district, édifice du bureau de poste, Trois-Rivières, P.Q., de l'Association des Constructeurs de Québec, 267 rue Saint-Paul, Québec, P.Q., et du *Buildings Exchange*, 118 nouvel édifice Birks, Montréal, P. Qué., ainsi qu'au bureau de poste de Pierreville, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans la dite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons de Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (*blue prints*) en fournissant un chèque de banque accepté au montant de \$20.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si la soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 19 juin 1930.

Consultations légales

Données par l'aviseur légal de l'U.C.C.

Notre administration s'est assurée les services d'un expert en matières légales. Seuls nos abonnés peuvent bénéficier de ce service. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné et d'un pseudonyme. Les signatures seront confidentielles. Adressez comme suit: "La Terre de Chez Nous—Consultations Légales." On devra s'expliquer aussi brièvement que possible. Ces conditions remplies, nous nous ferons un plaisir de rendre service à nos amis.

Ligne de transmission

QUESTION.—A propos d'une ligne électrique qui passe sur ma terre, lorsqu'ils ont acheté le droit de passer, ils m'ont dit qu'ils payaient \$20.00 pour une tour et qu'une tour mesurait 16 pieds carrés, je leur ai répondu que cela n'était pas assez cher, et que si j'avais un tas de pierres de 16 pieds carrés je paierais \$50.00 pour le faire ôter s'il était dans une place nuisible; ils m'ont répondu qu'ils payaient jusqu'à \$40.00 et \$50.00, ils m'ont dit aussi qu'ils pouvaient avancer ou reculer de 200 pieds, si elle se trouvait dans une place nuisible, je la trouvais nuisible, je leur ai demandé de l'avancer de 40 pieds et ils n'ont pas voulu, elle est restée où ils l'avaient placée, lorsqu'ils sont venus pour régler lorsque la ligne a été terminée, il m'a offert \$20.00 pour la tour; que dois-je faire? Suis-je mieux de prendre les \$20.00. C'est un contrat que j'ai signé?—Un abonné.

REPOSE.—Vous avez signé un écrit, vous devez en respecter les clauses; à moins qu'il n'y ait eu fraude.

Nos pères n'avaient que leur parole à donner et à suivre. Mais les temps sont changés et l'écrit de nos jours constitue la partie la plus importante de toute transaction.

Aussi pour l'obtenir, les agents dressés à cet effet, emploient tous les arguments de nature à vous faire signer. Pourquoi les écoutez-vous? Ne serait-il pas plus sage de prendre cet écrit, de consulter un homme de loi ou votre Curé et de ne le signer qu'après avoir pris vos renseignements et y avoir réfléchi mûrement, et seul.

Ecoles

QUESTION 1.—Les commissaires peuvent-ils fermer une classe à défaut d'enfants; pour un certain temps; dans le même rang, se trouvent deux écoles Nos. 6 et 7, les enfants de l'école No. 6 auront 35 arpents pour se rendre au No. 7, la commission sera-t-elle obligée de les faire transporter à ses frais?

2.—La commission scolaire peut-elle notifier toutes les institutrices qu'elle contrôle, par simple résolution en leur donnant leur avis individuellement, et sans que les commissaires soient tous d'accord sur ce point?

3.—Peut-elle en exempter une dans sa résolution?—Un abonné.

REPOSE 1.—Les commissaires et les syndics d'écoles doivent partager leurs municipalités respectives en arrondissements d'école qu'ils doivent désigner par des numéros.

Ils peuvent aussi, quand ils le jugent à propos, changer, par résolution, les limites des arrondissements existants et en établir de nouveaux ou les diviser.

Pour être établi, un arrondissement doit contenir au moins vingt enfants âgés de cinq à seize ans.

Pour des raisons spéciales, les commissaires ou les syndics peuvent, néanmoins, établir un arrondissement renfermant un nombre d'enfants moindre.

Lorsque, dans le cours d'une année scolaire, la moyenne des enfants qui fréquentent l'école d'un arrondissement est inférieure à dix élèves ayant l'âge d'assister à l'école, la commission scolaire peut fermer l'école de cet arrondissement et, si la chose est nécessaire, faire transporter les enfants gratuitement à une ou plusieurs des écoles de sa municipalité.

L'obligation de transporter les enfants s'intère des circonstances particulières à chaque cas. Si les enfants de l'arrondissement No. 6 deviennent dans l'impossi-

bilité d'aller à l'école autrement qu'en les y transportant, il naît de cette circonstance l'obligation de les y transporter. Il ne faut pas que ces enfants soient placés dans une condition plus onéreuse que ceux de l'arrondissement No. 7.

2 et 3.—Tout avis donné collectivement ou simultanément aux instituteurs par les commissaires ou les syndics, et toute convention faite avec eux dans le but d'étudier quelque unes des dispositions de la loi ou des règlements scolaires sont nuls.

Mais les commissaires ou les syndics d'écoles peuvent, par une même résolution, déclarer que les services de plusieurs de leurs instituteurs ne seront pas requis pour l'année scolaire suivante.

Certaines municipalités ont pour habitude de passer une résolution renvoyant toutes les institutrices et les ré-engager de nouveau en temps voulu. Cette manière de procéder est illégale.

Ce que le législateur a voulu empêcher, c'est que tous les instituteurs d'une municipalité fussent privés de leur emploi et jetés sur le pavé en même temps. On avait remarqué que dans nombre de municipalités les commissaires se servaient de ce moyen pour arriver à obtenir les services de leurs instituteurs à vil prix, en leur faisant pressentir la difficulté qu'il y aurait pour eux d'obtenir un nouvel engagement ailleurs.

La loi dit que dans cette résolution on pourra inclure plusieurs instituteurs, mais elle ne dit pas qu'on pourra les inclure tous.

La résolution ne doit donc pas être faite seulement par routine mais elle doit être faite individuellement pour chacun des instituteurs et seulement dans les cas où il y a réellement intention de ne plus ré-engager cette personne.

La résolution se passe à la majorité des voix chez les commissaires.

Chemin privé

QUESTION.—Nous sommes deux voisins qui demeurons sur un chemin privé qui a été annulé pour un autre chemin sur la même profondeur en vertu d'une entente avec le conseil municipal. Depuis, il a resté ouvert pour mon voisin qui devait transporter ses bâtisses sur le chemin neuf dans les trois ans. Ce qui n'est pas encore fait et voilà huit ans, ce chemin lui sert de raccourci. Je lui ai demandé de se mettre une barrière et de l'entretenir, il refuse et veut que je lui entretienne le chemin et il ne veut pas qu'il soit fermé. Ais-je le droit de lui boucher le chemin ou si je suis obligé de l'entretenir comme il le prétend?—P. D.

Renards vendus

QUESTION.—J'ai vendu par lettre, l'été dernier, deux couples de renards, au prix de \$700.00. Nos conventions étaient de \$300.00 comptant et la balance à terme. J'ai ma lettre en mains, ils m'ont envoyé une lettre me disant de ne faire aucune expédition, tout cela serait refusé. Je les ai expédiés C. O. D. pour \$300.00 comptant. Ils les ont acceptés tout de même. Ils ne veulent pas payer le reste de la balance qu'ils me doivent. Je n'ai pas de billet signé. Ai-je le droit de me faire payer ou d'aller chercher mes renards?—Un vendeur.

REPOSE.—Vous avez le droit de vous faire payer la balance sur ces renards en conformité avec la lettre que vous leur avez écrite, vu qu'ils ont accepté les renards en payant le \$300.00 comptant.

Quant à aller chercher vos renards, vous ne pouvez pas le faire, car dans tel cas, il faudrait remettre les \$300.00 et obtenir le consentement de vos acheteurs pour annuler la vente.

Société pour terres

QUESTION.—J'ai acheté une grande étendue de terre tout en bois debout, en société avec un autre. Nous avons acheté ce terrain pour une moitié indivise chacun. Nous en avons payé chacun la moitié et depuis ce temps, nous avons toujours eu le bois en société payant chacun la moitié des dépenses et ayant chacun la moitié des revenus. Mais, maintenant, je voudrais séparer le terrain et mon associé ne veut pas. Quels sont mes droits et quels moyens prendre pour dissoudre la société?—Un membre.

REPOSE.—La société dont la durée n'est pas fixée est la seule qui puisse être dissoute au gré de l'un des associés, et cela en donnant à tous les autres avis de sa renonciation. Mais cette renonciation doit être faite de bonne foi et non dans un temps préjudiciable à la société.

La dissolution d'une société dont la durée est limitée peut être demandée par un associé avant l'expiration du temps stipulé, pour une cause légitime; ou lorsqu'un autre associé manque à l'accomplissement de ses obligations, ou se rend coupable d'inconduite flagrante, ou par suite d'une infirmité chronique ou d'une impossibilité physique devient inhabile aux affaires de la société, ou lorsque sa condition et son état sont essentiellement changés, et autres cas semblables.

Si vous voulez vous séparer à moins qu'il y ait entente entre les associés soit en partageant la terre en deux soit qu'un des associés achète la part de l'autre, alors, il faut présenter une demande au juge pour faire déclarer la société en liquidation et les autres procédures suivent ven vertu du code civil.

Deux chemins de front

QUESTION.—J'ai une terre de 26 arpents environ de longueur et j'ai deux chemins publics à entretenir. Cette terre porte deux numéros dans la même concession, pour la raison qu'avant d'être concédée, elle appartenait à deux seigneuries. Il existait seulement qu'un chemin public lors de la concession. Plus tard, on passait un autre chemin public pour déboucher à une autre paroisse. Au bout de deux ans, ceux qui avaient passé ce chemin le remettaient au conseil et le conseil le remit aux cultivateurs propriétaires du terrain, cela fait 50 ans. Est-ce que le conseil a droit de nous faire entretenir un deuxième chemin public qui a été mis à charge voilà 50 ans. Si non, comment faire pour le remettre au conseil. Nous sommes quatre cultivateurs dans la même situation.—Un abonné qui aime à lire "La Terre de Chez Nous."

REPOSE.—Naturellement que dans l'espace de cinquante ans, il s'opère dans les municipalités, des changements considérables qui sont de nature à amener aussi des changements dans les travaux de chemins et autres. Dans votre cas, votre terre comprend deux numéros, tous deux traversés par un chemin de front; ce qui, étant donné que ces deux numéros sont possédés par le même propriétaire, a pour conséquence d'obliger le même homme à entretenir deux chemins de front dans une longueur moindre que 30 arpents.

Le code s'exprime ainsi: "Nul n'est tenu d'entretenir sur un même terrain, dans une profondeur de trente arpents, plus d'un chemin de front régi par les dispositions du présent chapitre."

Comme vous le voyez, le code spécifie "sur un même terrain." Dans votre cas, est-ce bien sur le même terrain?

Je comprends que c'est sur la même terre mais portant deux numéros différents.

La règle du code ne vous autorise pas à faire annuler le procès-verbal, vieux déjà de 50 ans. La seule ligne de conduite possible, serait de présenter une requête au conseil, établissant les changements survenus depuis l'homologation du vieux procès-verbal, et demandant à ce qu'il soit amendé de façon à donner justice, s'il y a une injustice.

Au cas de refus par le conseil, vous pouvez attaquer devant les tribunaux, la résolution refusant d'accorder la requête.

Terre, voisin de route

QUESTION.—Ma terre est située le long d'une route et les fossés de cette route ainsi que ceux de mon voisin égouttent chez moi. Ceci me fait une longueur d'au moins 10 arpents de fossés à entretenir. Est-ce que je puis me faire aider à l'entretien de ce fossé, il sert en même temps à égoutter ma terre et traverse une petite savane de trois arpents qui est en bois? Si oui, par qui? Cette route est à la charge de la municipalité, mais elle est entretenue par le gouvernement.—Intéressé.

REPOSE.—D'après les faits que vous relatez, il y a évidemment nécessité d'un cours d'eau. Demandez un procès-verbal conformément à l'article 471 qui dit:

"Si, pour faire écouler les eaux d'un chemin, il est nécessaire de creuser un cours d'eau ou un fossé sur les biens-fonds qui avoisinent ce chemin, ce cours d'eau ou fossé est fait et entretenu soit par les personnes tenues aux travaux du chemin ou à leurs dépens, soit par les propriétaires ou occupants des terrains dont les eaux s'écoulent ou doivent s'écouler par tel cours d'eau ou fossé, selon qu'il est statué au procès-verbal."

Si le conseil refuse, vous avez droit à l'action négatoire.

Procurateur pour billets

QUESTION.—Veuillez me dire si l'effet de donner une procurateur à ma femme pour faire des affaires en mon nom à la Banque, d'ici, pourrait m'obliger à payer des billets à une autre banque?

Aussi, si étant séparé de biens par contrat de mariage, ma femme contractant des dettes dans le commerce, suis-je obligé de les payer?—E. S. cultivateur.

REPOSE.—Si les billets sont signés en conformité avec la procurateur vous devez les payer.

Vous n'êtes pas responsable des dettes de votre femme séparée de biens, faisant affaires seule et en son nom.

ÉPARGNEZ 5%

Nous accordons un escompte privilégié de 5% aux membres en règle de l'U.C.C. pour toute commande de \$25.00 et plus.

Deux ou plusieurs membres peuvent commander ensemble afin de profiter de cet avantage.

Aucun escompte pour les commandes de moins de \$25.00.

COMPTOIR POSTAL

Dupuis Frères

MONTREAL

Le marché de la dernière heure

Dernière correction; mardi, 1.00 p.m.

VOS VENTES

Prix du gros, livré à Montréal

Animaux vivants

PORCS	les 100 lbs
Porc à bacon (select) 180 à 200 lbs	12.50 à 12.75
	prime de 1.00
Porc à bacon, 160 à 230 lbs	12.50 à 12.75
Porc à boucherie	12.50 à 12.75
Porc à boucherie 120 à 160 lbs	12.50 à 12.75
Porc lourd, 220 à 270 lbs	12.50 à 12.75
	coupe de 2.00
Extra lourd, 220 et plus	12.50 à 12.75
	coupe de 3.00
Truie No 1, 350 ou moins	9.50 à 10.00
Truie No 2, 350 et plus	9.00 à 9.50

BOUVILLONS	la livre
Choix	.08½ à .09
Bon	.07¾ à .08¼
Moyen	.06½ à .07
Commun	.04½ à .05½
Commun (légers)	.04 à .04½

VACHES	la livre
Choix	.06 à .07
Bon	.05 à .06
Moyen	.04½ à .05
Commun	.03½ à .04
Très commun	.02 à .02½

TAURES	la livre
Choix	.07 à .08
Bon	.06 à .07
Moyen	.05 à .06
Commun	.04 à .05

TAUREAUX	la livre
Choix	.06 à .06½
Bon	.05½ à .06
Moyen	.04½ à .05
Commun	.04 à .04½
Très commun	.00 à .00

TAURAILLES	.04 à .05
-------------------	-----------

VEAUX DE LAIT	la livre
Choix	.07½ à .08½
Bon	.06½ à .07½
Moyen	.05½ à .06½
Commun	.05 à .05½

VEAUX DE CHAMPS	la livre
Bon	.05 à .05½
Moyen	.04 à .04½
Commun	.03½ à .04

AGNEAUX DU PRINTEMPS	la livre
Choix	.14 à .15
Bon	.13 à .14
Moyen	.12 à .13
Commun	.11 à .12

MOUTONS	la livre
Bon	.04½ à .05½
Moyen	.04 à .04½
Commun	.03 à .04

Animaux abattus

VEAUX ENGRAISSES AU LAIT	la livre
Choix	.013
No 1	.012
No 2	.011
No 3	.009

PORC FRAIS	la livre
No 1 (90 à 140 lbs)	.017½
No 2 (140 à 175 lbs)	.016½
No 3 (175 à 225 lbs)	.015½

OEUFs	la doz.
Frais extras	0.30
Frais premiers	0.28
Frais seconds	0.25
MIEL BLANC	la livre
Chaudière de 2½ lbs	0.09½
Chaudière de 30 lbs	0.08½
MIEL EN GATEAUX	la livre
Blanc No 1	0.17
Ambré No 1	0.15
Brun No 1	0.13
POIS	le minot
Importés	2.25
FEVES	le minot
Importés	2.15
PAILLE	au char, la tonne
De blé, d'avoine (f.a.b. Montréal)	7.50 à 8.50
FOIN	au char, la tonne
De Mil	11.50 à 13.00
De Trèfle	11.00 à 12.00
Mêlé	9.00 à 11.00
PEAUX	la livre
Peaux de boeufs (moins de 48 lbs)	0.08½
(plus de 48 lbs)	0.06½
Peaux de taureaux	0.05
Peaux d'agneaux (la peau)	0.50 à 1.00
Peaux de chevaux (la peau)	3.00 à 3.50
Peaux de veaux	0.14

COMMENTAIRES SUR ANIMAUX BESTIAUX

L'extrême faiblesse du marché des bestiaux, pour la semaine qui vient de s'écouler, pourrait sans doute être attribuée aux causes suivantes:

- 1.—A pareille date, l'an dernier, semblable fait pouvait se constater;
- 2.—La qualité des arrivages fut médiocre;
- 3.—Des industries engagées dans le commerce des conserves se désintéressèrent tout à fait du marché à cause de forts approvisionnements;
- 4.—Enfin, on pourrait déjà noter l'apparition de l'époque où les gens délaissent jusqu'à un certain point, la consommation des viandes.

VEAUX

Le marché a quelque peu perdu du terrain. Cause: arrivage considérable combiné à une qualité plutôt médiocre.

PORCS

Ce marché a subi une tendance identique à la précédente, mais on croit qu'il résistera mieux. Le ton est ferme.

AGNEAUX

Seul, ce marché fut en vedette et les ventes opérées rapportèrent des prix un peu plus élevés qu'au cours de la semaine précédente.

ARRIVAGES A MONTREAL

	Marché de l'Est	Marché de l'Ouest
Gros bestiaux	215	905
Veaux	838	4119
Porcs	148	2413
Agneaux-moutons	205	962

VOS ACHATS

Prix du gros, pris à Montréal

POISSONS FRAIS	la livre	SEL	le sac
Saumon B. C.	0.30	Fin (sac de 200 lbs)	1.95
Maquereau	0.12	Gros (sac de 140 lbs)	1.25
Homard vivant	0.40	En pierre (sac de 100 lbs)	1.50
Morue en tranche	0.09	ALIMENTS A BETAIL	la tonne
Haddock	0.08	Son	24.25
Doré	0.20	Gru rouge	26.25
Truites des lacs	0.20	Middlings	31.25
Huitres No 1 en boîte (le gallon)	3.00	Scalpures d'avoine	35.00
POISSONS FUMES	la livre	Farine de viande cuvée	85.00
Filet Niobé	0.17	Ecailles d'huitres	23.00
Kippers 40's	2.00	Gravier	20.00
Hareng Boneless ¼	1.60	Farine fourragère	40.00
Kippers Boneless 12 lbs	1.75	Gluten	48.00
POISSONS SALES	la livre		le minot
Morue Skinless ¼	11.50	Blé à engrais No 1	0.78
Morue skinless, petite boîte de 30 lbs désossés en bandes	0.15	Avoine à engrais No 1	0.52
Morue grosse	0.08	Orge Can. Ouest No 3	0.50
Morue petite	0.06½	Mais argentin	0.86
FARINE DE PAIN	au char, le baril, en sacs	GRAIN MOULU	le sac de 98 lbs
Première patente	7.00	Blé-d'Inde moulu	1.90
Deuxième patente	6.40	Blé-d'Inde cassé	1.90
Forté à boulanger	6.00	TOURTEAUX	la tonne
		De lin	50.00
		De coton	52.00
		Drèches de brasserie	28.00
		Drèches de distillerie	28.00

Prix des insecticides et fongicides

Vert de Paris	Arséniate de plomb
BOITE DE CARTON	BOITE DE CARTON
½ lb .. 0.35½ la lb	½ lb .. 0.28 la lb
1 lb .. 0.33½ la lb	1 lb .. 0.22 la lb
	4 lbs .. 0.16½ la lb
BOITE DE FERBLANC	100 lbs .. 0.15½ la lb
½ lb ..	Bouillie Bordelaise
1 lb .. 0.35½ la lb	BOITE DE CARTON
5 lbs .. 0.38 la lb	½ lb .. 0.25 la lb
10 lbs .. 0.30 la lb	1 lb .. 0.23 la lb
25 lbs .. 0.30 la lb	5 lbs .. 0.22 la lb
50 lbs .. 0.30 la lb	25 lbs .. 0.20½ la lb
	100 lbs .. 0.19 la lb

Beurre et fromage

Beurre

Les consignations reçues la semaine finissant le 14 juin ont été vendues.

	la livre
No 1 pasteurisé	0.27½
No 2 pasteurisé	.00
No 2 non pasteurisé	.00

Fromage

Les consignations reçues la semaine finissant le 14 juin ont été vendues.

	la livre
No 1 coloré	0.15¾
No 1 blanc	0.15¾
No 2 coloré	0.15¾
No 2 blanc	0.15

COMMENTAIRES AU 24 JUIN

Marché stationnaire. Les gros acheteurs opèrent librement et mettent de fortes quantités en entrepôt pour leurs besoins futurs. On ne prévoit pas de changement dans les prix dans un avenir immédiat.

COMMENTAIRES AU 24 JUIN

Le Marché a peu changé. Les prix sur les Marchés de l'Ouest ont été à peu près les mêmes que la semaine précédente. Le marché anglais se maintient bien. Les expéditions, la semaine dernière, ont été fortes.

A VENDRE

PETITES ANNONCES.—Tarif: .02 sous le mot avec minimum de 25 mots par insertion. Pour quatre insertions consécutives une réduction de 20% est consentie.

TABAC OBOURG AROME.—35 sous la livre, Connecticut, .25 sous la livre. Echantillon envoyé sur réception de .10 sous: Léon Gauvin, Marieville, P. Q.

La situation du bétail

Dans son rapport annuel sur l'état du commerce des bestiaux, la Division fédérale de l'Industrie animale appelle l'attention sur la diminution de la production. Le rapport dit ce qui suit: "Les ventes d'animaux de boucherie, effectuées au cours des cinq dernières années, démontrent de toute façon que l'on a atteint un bas point dans le champ de la production. En ces deux dernières années le total des ventes aux parcs à bestiaux, aux salaisons et pour l'exportation directe est tombé au-dessous du million. Quant aux exportations directes, elles ont augmenté d'environ 2,000 têtes, et les ventes directes aux salaisons d'environ 7,600 têtes". On signale également une activité croissante dans les Provinces des Prairies dans la production du bétail en général.

La prèle et son danger

La prèle est une mauvaise herbe bien connue au Canada et présente de grands dangers pour les chevaux et les autres

animaux de la ferme à cause de sa nature vénéneuse. Le Botaniste du Ministère fédéral de l'Agriculture appelle l'attention sur les effets toxiques de cette mauvaise herbe sur les chevaux, les vaches, les moutons et parfois les cochons. Il fait remarquer que la présence de cette plante dans les champs est généralement une indication que le drainage est défectueux. Lorsque la plante existe on devrait chercher à la faire disparaître par un bon drainage et par un nettoyage du sol au moyen d'un bon système d'assolement.

Encore notre Empire du Nord

Le choix des Américains pour la culture des grains de semence.

Qui l'aurait cru!

C'est pourtant un fait qui est en train de se réaliser.

Nos sols d'alluvion, nos plaines de terre grasse du Nord des Laurentides, deviendront la région favorite pour la culture en grand des grains et grains de choix pour les semences.

Diverses grandes compagnies américaines, qui fournissent des grains et grains de choix dans plusieurs pays, entre autres, Robertson Bros. de Philadelphie, reconnaissent la valeur, comme grains et grains de semence supérieurs, des produits de notre Empire du Nord des Laurentides, donnent des contrats

Les céréales qui reçoivent des engrais chimiques riches en potasse ne versent pas et produisent un grain pesant.

aux colons de cette région pour la culture des grains de choux, de radis, d'épinards, etc.

Les colons progressifs qui cultivent suivant les données indiquées, déclare M. Belzile, de la ferme Expérimentale de Kapuskasing, récoltent jusqu'à 1,000 livres de grains par acre. Et le prix payé est de un dollar la livre.

Ces cultures spéciales, qui ne sont qu'à l'essai, ont donné des résultats appréciables.

Avec l'aide des fermes Expérimentales, ce genre de culture prendra des proportions considérables dans nos terres du Nord.

Les Américains, gens pratiques, ne viennent pas faire cultiver au nord des Laurentides les grains de choix et les grains de meilleures sélections pour les beaux yeux de nos colons, mais bien parce que ces grains récoltés dans notre Nord sont plus rustiques, exempts de maladie, qu'elles sont de qualité supérieure pour les semences.

S'ils le veulent, les nôtres ont là l'opportunité d'un marché qui rapportera des millions annuellement.

Ainsi les meilleures terres du continent américain, pour la culture des foins et du trèfle sont aussi le choix des connaisseurs pour la culture des grains de choix pour les semences.

Et pourtant, ces terres reconnues comme les meilleures pour ces cultures sont celles que les gouvernements de Québec et d'Ontario donnent presque gratuitement, bien qu'il soit possible d'y faire des cultures qui rapportent plusieurs centaines de piastres à l'acre.

Pour des renseignements plus détaillés sur ces terres, écrivez au Service de Colonisation, Chemin de Fer National du Canada, Montréal, Qué.

L'herbe à la puce

Le meilleur moyen d'extirper l'herbe à la puce est de cultiver le sol, dit M. H. T. Güssow, botaniste du Dominion. L'herbe à la puce est très répandue au Canada, et elle cause beaucoup de souffrance et d'incommodité aux gens qui sont sensibles à l'huile vénéneuse qui sort de ses feuilles et de ses fruits froissés par contact. On peut facilement l'identifier par ses feuilles, qui sont par groupes de trois, comme celles du fraisier, mais contrairement à celles du fraisier elles sont très lisses et fermes, et portent quelques dents grossières sur les bords. L'emploi du sel, de pétrole et d'huiles combustibles bon marché sont utiles pour détruire les tiges autour des camps; on peut aussi piocher ou arracher les racines. Bien des gens sont réfractaires aux effets de l'herbe à la puce, cependant c'est une plante que l'on fera bien d'éviter.



GRATIS

Lingerie de soie, bas, colliers perle satin, 48 pouces long, pour la vente de 12 médailles à 10 cts chacune, Martyrs Canadiens. Ecrivez, nous avons confiance en vous.

DEL FRANK

Mail Service,
BOX 622, MONTREAL, CAN.



COMPTOIR COOPÉRATIF DE L'U.C.C.

Il est à votre service, Cultivateurs de la Province, pour:

(a) La vente de votre fromage et de votre beurre;

Adressez vos consignations à:

Comptoir Coopératif de l'U.C.C.,
Montreal Rail & Water Terminals,
rue Craig, Montréal.

Toutes ventes opérées sur base de commission seulement.

ESSAYEZ NOTRE SYSTEME:
VOUS EN SEREZ SATISFAITS

(b) La vente de votre bétail vivant:

Comptoir Coopératif de l'U.C.C.
Abattoirs de l'Est
4499, rue Iberville, Montréal.
M. J. A. Paquette, Gérant

*Nous sommes en position aussi
de vous fournir au meilleur
compte:*

Engrais alimentaires

Tôle,

Broche,

Peinture.

Balances, etc.

Pour renseignements complémentaires, adressez toute correspondance à:

COMPTOIR COOPÉRATIF DE L'U.C.C.,

1231 est, rue Demontigny,

Montréal

Les volailles sauvent la situation

M. F.-C. Elford qui revient d'un voyage dans l'Ouest indique que les conditions là-bas viennent de faire ressortir encore une fois l'importance de la basse-cour dans la vie de la ferme. "Jamais encore, dit-il, je n'avais constaté un tel optimisme de la part des aviculteurs. J'en ai été surpris." Non seulement les couvoirs fonctionnent à pleine capacité, mais il y a eu cette année une augmentation très considérable dans le nombre de couvoirs qui fonctionnent dans l'Ouest. L'industrie du couvoir, dont les quartiers généraux étaient autrefois à Winnipeg, s'est étendue maintenant sur bien des points des prairies. Plusieurs établissements qui fonctionnent actuellement ont une capacité de plus d'un demi-million d'oeufs".

Une autre chose qui a fait beaucoup d'impression sur M. Elford, spécialement à ce moment de l'année, est l'intérêt croissant que l'on porte à l'aviculture dans tout l'Ouest. "Lorsque la production du grain baisse, dit-il, l'aviculture en profite toujours, et c'est le cas actuellement dans l'Ouest. L'histoire se répète et la recrudescence d'intérêt dans la basse-cour permet à bien des familles de résister à une période bien difficile".

Il en a toujours été de même dans l'est aussi bien que dans l'Ouest. A bien des reprises, la basse-cour a sauvé la situation pour la famille de la ferme dans l'Est comme elle le fait actuellement dans l'Ouest. Bien des familles auraient abandonné leurs fermes n'eût été le revenu que leur rapporte la basse-cour.

Bien des familles de cultivateurs des prairies, dit M. Elford, admettent franchement qu'il aurait été impossible de vivre sans l'argent que leur ont rapporté les oeufs et les volailles.

Beaucoup de cultivateurs s'aperçoivent aussi que l'emploi du blé dans l'alimentation des volailles leur rapporte beaucoup plus que la vente aux éleveurs. Un d'eux dit avoir obtenu un prix de \$5 par boisseau lorsqu'il a vendu son blé sous forme d'oeufs, par l'intermédiaire des pools. Un autre exemple particulièrement intéressant est celui d'un cultivateur de l'Alberta dont la basse-cour de 150 volailles a rapporté un revenu mensuel de \$200 pendant l'hiver.

Nouvelles locomotives géantes du C. P. R.

Une importante commande de dix locomotives du type Hudson vient d'être donnée par le Pacifique Canadien à la Montreal Locomotive Works. Les locomotives de ce type, dont dix sont déjà en service portant le numéro 2800, sont spécialement construites pour traîner les convois rapides de voyageurs et sont le résultat de nombreuses années de recherches et d'expériences faites par les ingénieurs de la Compagnie dans le but d'accroître la vitesse, la puissance et l'efficacité du transport.

Les locomotives en question comportent un alignement de roues encore jamais vu au Canada, le chariot avant ayant quatre roues, six roues motrices de 74 pouces de hauteur, et quatre roues pour le chariot de remorque. Cette locomotive pèse 351,000 livres et le tender 293,000 livres, alors que la longueur totale des deux atteint 91 pieds et $1\frac{7}{8}$ pouce. Tout comme les locomotives 5900, construites spécialement pour la traction des convois de fret et de voyageurs dans les Rocheuses, ces nouveaux types de locomotives sont pourvus du super-chauffeur modèle "E", sont alimentés automatiquement et leurs cylindres et sous-bâts sont tout d'une pièce, pesant environ 50,000 livres. La bouilloire en métal nickel-acier est construite pour une pression de 275 livres et la puissance tractive de la locomotive sera d'environ 45,300 livres.

L'Argentine achète des volailles canadiennes

L'une des expéditions les plus importantes de volailles de haute qualité qui se soient encore faites au Canada a été envoyée par express l'autre jour de la ferme expérimentale fédérale d'Ottawa. Il y avait 28 oiseaux dans cette expédition dont tous, sauf un, avaient la généalogie enregistrée ou avaient un certificat de ponte. Il y avait 24 mâles et 4 femelles, et les races représentées étaient les suivantes: Plymouth Rock barrée, Laghorn blanche et Rouge de Rhode Island. Ces oiseaux n'arriveront à Buenos Aires qu'au bout de trois semaines, où ils seront employés pour la reproduction. La commande a été placée par le Service des renseignements commerciaux du Ministère du Commerce et de l'Industrie, et confiée au secrétaire de l'Association nationale canadienne du contrôle des volailles, qui a choisi les sujets dans les basses-cours des membres de l'Association du Canada.

—Alors, tu as cessé de courtiser cette insituitrice?

—Oui, imagine-toi que je n'ai pu me rendre chez elle dimanche soir. . . .

—Eh bien?

Eh bien, elle a exigé une excuse signée de mes parents.

Sérieuse constipation. M. C. J. Frost de Napa, Calif., écrit: "Je souffrais si sérieusement de constipation qu'on devait me donner des lavages intérieurs à l'hôpital afin de me procurer du soulagement. Depuis que j'emploie le Novoro du Dr. Pierre mes intestins fonctionnent naturellement et régulièrement deux fois par jour. Je puis maintenant bien dormir et mon appétit s'est grandement amélioré." Cet incomparable remède herbeux n'est pas un simple laxatif, il fortifie et règle les organes d'élimination et corrige l'évacuation défectueuse. Il est fourni directement mais pas dans le commerce de droguerie, écrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

Pour la St-Jean-Baptiste

Ce que je leur dirais

A l'occasion de la St-Jean-Baptiste, on écrit et on parle beaucoup de patriotisme, sensément ou autrement. Si j'avais à faire un discours de St-Jean-Baptiste, voici ce que je dirais, sans grandes phrases, sans envolées fougueuses et échevelées. Il est beau et bon d'être patriote, le 24 juin, d'arborer les drapeaux, de joindre les processions, mais il importe aussi de professer et vivre sa foi patriotique du 25 juin au matin jusqu'à l'aurore du 24 juin suivant. Les manifestations publiques du 24 sont nécessaires pour nous fouetter le sang, secouer un peu de poussière du passé dans nos vies, mais le véritable patriotisme ne doit pas être une frénésie éphémère, un gonflement passager, gonflement de vent dans les cuivres des fanfares, gonflement du vent dans les pavillons et les banderoles, dans la poitrine des orateurs de circonstance. Notre patriotisme ne doit pas crépiter que quelques minutes comme les feux de la St-Jean, se taire et s'éteindre avec la détonation et l'étincellement de la dernière fusée.

Il faut aimer et servir son pays, sa race, les siens de façon pratique chaque jour, en paroles et en actes. Il est mille et une manières de servir les siens dans nos devoirs de chaque jour, gestes simples, sans éclat, sans panaché. On est patriote, en conservant dans son foyer les traditions nationales, ces reliques saintes que nous ont léguées nos devanciers, en gardant à la campagne canadienne sa toilette française et sa physionomie franchement catholique. (On me dit que dans certaines campagnes on ne relève ou ne remplace pas les pauvres croix tombées de vieillesse).

On est patriote en s'attachant davantage à sa paroisse, en assurant le parfait fonctionnement de ce merveilleux organisme de la paroisse rurale, en s'enracinant plus profondément dans le coin de terre de chez nous. Aimons notre petit domaine, soyons-en fiers, rendons-le plus beau, plus accueillant afin d'y garder nos fils. Cette glèbe est quelquefois incertaine, dure, revêche, austère, mais sous le soleil de Dieu elle continue quand même à produire les grands foin verts, les épis drus et les blés dorés. Elle réclame des soins, des sueurs, de longues journées de labeur et parfois des nuits mais elle nous redonne en échange le pain quotidien, la santé, la vigueur physique et morale, l'indépendance et une fierté de possession bien légitime parce que laborieusement achetée. Pour nous reconforter aux heures d'angoisse, rappelons-nous ceux qui nous ont précédés dans cette voie et qui ont peiné plus que nous, la grande armée des gloires obscures et des héros anonymes. C'est être intelligemment et profondément patriote que de travailler au développement des organisations agricoles et principalement à la diffusion de l'U.C.C.

C'est être patriote de façon pratique que de chercher à maintenir nos positions économiques en gardant chez les Canadiens français la part d'affaires et de commerce qui leur revient de droit au lieu de porter notre argent à l'étranger.

Conservations des traditions nationales, progrès de la paroisse et de l'école rurales, attachement au sol, coopération, solidarité, perfectionnement individuel: voilà du patriotisme refroidi et solidifié pour avant et après la St-Jean-Baptiste; celui qui nous sauvera.

Charles RENAUD.

*Encouragez ceux qui encouragent votre journal:
achetez chez nos annonceurs.*

Nous payons plus cher pour vos oeufs.

Expédiez chez

SWIFT CANADIAN COMPAGNIE Ltée.

153 St-Roch, Qué.

Nous fournissons les caisses vides.

Écrivez pour nos prix de chaque semaine.

Amis lecteurs, dans votre correspondance, veuillez mentionner "La Terre de Chez Nous."

Tél. HARBOUR* 2116

E. W. CARON

145-149 Des Commissaires, Est—Montréal

Meunier et Négociant en Farine, Grains et Provisions

Grains louses — ou chars assortis

Demandez les produits **CARONA**